

DOCUMENTS CONSTITUTIFS HISTORIQUES DE LA SHSB (LIONEL DORGE)

«Le soir (du 4 septembre 1902) en souvenir de la découverte du fort Saint-Charles et afin de poursuivre les recherches historiques commencées, une société fut organisée à bord du bateau. Cette société prit le nom de La Société historique de Saint-Boniface».

Ce paragraphe plutôt laconique constitue la seule relation de la fondation de la Société. Son auteur, Louis-Arthur Prud'homme, le premier secrétaire, était par profession, juge, mais par inclination, c'était un historien. N'est-il pas surprenant qu'un homme dont le métier était de scruter les événements pour en discerner les origines, en établir les responsabilités et, s'il y avait lieu, en distribuer les blâmes qu'un homme qui par inclination était porté à étudier le passé pour découvrir les causes et les effets des événements, se soit révélé un témoin si avare de précisions sur les circonstances entourant les débuts de la Société historique?

Pourquoi n'a-t-il pas su nous dire, par exemple, si quelqu'un avait songé auparavant à fonder cette société? Il n'est pas oiseux de se poser la question; car, serait-ce pour dénoter une lointaine origine qu'on l'aurait nommée à sa fondation une Société historique? Est-ce que Société historique de Saint-Boniface n'aurait été plus précise si l'on fondait à ce moment une nouvelle association? Les Langevin, les Prud'homme, les doctes Jésuites et les autres savants qui étaient présents étaient maîtres des difficultés de la langue française et savaient employer le mot juste pour livrer une pensée. Faut-il donc en conclure que la Société, lors de sa fondation, était déjà historique, donc bien avant de célébrer son soixante-quinzième anniversaire en 1977?

Un Alexandre Taché, évêque de l'Ouest, pour écrire ses Vingt années de mission, avait su s'entourer, à toute fin pratique, d'une société d'histoire ou tout au moins d'une société de chercheurs. Tous les missionnaires en étaient membres et y contribuaient soit comme chroniqueurs, soit comme historiens, de leur mission respective et fournissait ainsi la documentation indispensable à l'auteur. Mgr Taché était mordu de la chose historique. Qui plus est, il pensait en historien et ne savait aborder une question ou tirer une conclusion avant d'avoir au préalable, considéré l'origine et la suite des événements y aboutissant. Pour lui tout avait des antécédents.

Si l'on songe à l'importance que prit La Vérendrye durant les trente premières années de la Société, et si l'on sait que Mgr Taché vénérât le souvenir de cet ancêtre, il est permis de se demander pourquoi il ne fonda pas une société d'histoire vouée à mieux faire connaître ses explorations. Dès 1877, Taché avait réservé à l'extrémité ouest de la rue La Vérendrye un terrain pour l'érection d'un monument au véritable découvreur de l'Ouest. Si l'on exclut les Indiens qui l'avaient découvert des milliers d'années plus tôt, seul La Vérendrye a vraiment droit à ce titre. Inutile de s'attarder sur la candidature de Henry Kelsey dont le voyage de commerce, plus que découverte, en 1690, l'aurait amené tout au plus à contempler les plaines de l'Ouest et non à les fouler du pied comme La Vérendrye.

Les «Anglais» de Winnipeg n'ont pas davantage inspiré Taché quand ils fondèrent, en 1882, la Historical and Scientific Society of Manitoba. Pourtant combien de gestes, chez les deux peuples fondateurs du Canada, n'ont-ils pas leurs origines dans l'imitation de ceux posés par l'autre! Dès le 22 mars 1883, quelques mois donc après la fondation de cette Society Taché en était élu membre. Il accepta son élection et participa, par la suite, aux activités de la Society en y défendant l'histoire métisse et canadienne de l'Ouest. Ainsi protesta-t-il contre les affirmations

de Il écrivit au président et on lui répondit que la Society – c'était normal – laissait aux conférenciers invités l'entière responsabilité de leurs déclarations et opinions. La Society n'y était pour rien. Taché fut satisfait et se dit «pleased to hear that such are the views taken by our Society. Some of the papers ... and especially the one that prompted my enquiry are, to say the least, so full of historical inaccuracies etc that it would be a source of astonishment if their contents were endorsed by the Society.» De toute façon, Il ne lui sembla pas nécessaire de fonder alors une société pour surveiller et promouvoir les intérêts du passé français, canadien et métis de l'Ouest.

Pourtant son intérêt pour ce passé ne se démentait pas. Le 24 juin 1886, il bénit les pierres destinées, dans sa pensée, à former la base d'un monument à La Vérendrye. L'emplacement du monument, après consultation de ceux qu'il était convenu d'appeler les principaux citoyens, avait été changé à un carré de quatre-vingt-dix pieds à l'angle des rues Taché et Masson (devant l'ancien collège qui serait en 1929). En 1912, les pierres étaient toujours là, à attendre leur monument, quand fut formé, par la Société historique, le comité du monument La Vérendrye. C'est dire combien se maintient, à l'origine et tout au cours de l'histoire de la Société, la mémoire et l'œuvre du grand Découvreur.

Malgré l'intérêt qu'on portait à la découverte de l'Ouest, les Jésuites du collège ne songèrent pas non plus à fonder une société d'histoire, en 1890, lors d'un premier voyage à l'Île-au-Massacre. Il est vrai que ce voyage était pour eux un pèlerinage à l'endroit où avaient été tués par les Indiens, en 1736, le missionnaire Jésuite qui accompagnait La Vérendrye, Jean-Pierre Aulneau, ainsi que Jean-Baptiste La Vérendrye, le fils du découvreur, et dix-neuf voyageurs; du moins le croyaient-ils.

Ce pèlerinage résultait d'une documentation historique retrouvée par hasard l'année précédente en France, qu'aurait pu faire n'importe quelle société intéressée à fouiller le passé. À l'été de 1889, deux Jésuites avaient prêché une mission en Vendée; arrivés près de La Châtaigneraie, pays de la famille Aulneau, un monsieur se présenta avec des lettres de son grand-oncle, ancien missionnaire en Canada où il était mort martyr. Les Jésuites avaient copié ces documents précieux. La nouvelle de leur découverte se répandit rapidement. Telle fut la curiosité réveillée par ces écrits, datant de plus de cent cinquante ans, que les Pères de Saint-Boniface organisèrent un pèlerinage à l'Île-au-Massacre. Il ne semble toutefois pas, qu'outre ce voyage et une demande de Taché pour se faire céder l'île, les précieuses lettres d'Aulneau aient poussé à aucune autre recherche immédiate, ni à d'autre action concrète. Et quand on les publie, en 1893, ce fut dans une traduction à Montréal en anglais. Il faut dire qu'en 1890, à Saint-Boniface, la disparition du système scolaire confessionnel, en faveur d'un système soi-disant neutre, l'emportait en importance et de beaucoup sur quelques bouts de papier qui pourraient indiquer l'endroit où gisaient les restes d'un mort, fut-il martyr pour la foi, cent cinquante ans plus tôt. L'unique loi de 1890 mettait fin à bien des espérances, à bien des projets. Mgr Taché, disait-on, en mourut!

Mais pourquoi tant s'attarder sur les origines, des racines, aussi possibles qu'incertaines, de la Société historique? Ce ne serait pas répondre à la question, mais seulement répéter des lieux communs, de dire que la première tâche de l'histoire est de retrouver les origines d'un événement passé. S'y attarder est une façon d'approfondir la raison d'être de la Société pour en découvrir les objectifs et juger si le mandat qu'elle s'était donnée a été respecté durant son histoire. Aussi, pourquoi ces origines sont-elles si intimement liées à la vie des clercs?

Disons qu'ils étaient à peu près les seuls, à une époque où le défrichement du sol occupait et préoccupait une grande partie de la population, à vivre une vie intellectuelle soutenue. Ce qui ne signifie pas que les clercs n'agissaient pas concrètement dans le milieu colonisateur, mais leurs actions prenaient corps dans le temps et n'étaient pas sans rappeler sur le moment l'effort physique de César qui, nous dit-on, construisait des ponts. Tandis que pour le commerçant, l'ouvrier, le cultivateur, le pionnier surtout, l'activité quotidienne fatiguait les muscles et laissait à l'esprit peu de repos pour analyser les antécédents historiques du lieu qu'ils essayaient de maîtriser ou pour comprendre le mode de vie qu'on y avait pratiqué antérieurement.

Il est certes impossible d'accuser le successeur de Mgr Taché, Adélarde Langevin, d'avoir été homme inactif. Au contraire, il serait plus facile, à quiconque connaît un tant soit peu ce qu'il réussit à accomplir en seulement vingt ans d'épiscopat, de le décrire comme homme d'action. Non pas, parce qu'il construisit lui-même les églises, mais parce qu'il ne se reposait qu'une fois les églises construites. En fait, il ne se reposa jamais! Si exigeante était sa conception du rôle épiscopal qu'un projet conçu ne pouvait, pour lui, avoir d'autre issue que sa réalisation. Certains diront ténacité, d'autres intransigeances. Quant aux psychiatres, ceux d'une certaine école affirmeraient que cette activité sans relâche cachait une peur morbide de la solitude. Qui sait?

Toujours est-il que Langevin, serait, selon la tradition, le fondateur de la Société historique de Saint-Boniface. Les documents ne disent rien d'aussi précis. Une chose cependant est certaine, de 1902 à sa mort, il en fut l'âme. La documentation le démontre. Et, s'il l'a fondée, pourquoi? Cela pourrait revenir tout simplement à son amour intense du pays, au respect des choses d'antan, au culte des ancêtres. D'autre part, homme d'action, il ne pouvait négliger la force morale de l'argument historique, du premier venu, du premier vu, de l'exploration, de la découverte qu'il savait être l'apanage des Canadiens dans cette partie du pays. Quant à l'année 1902, celle de la fondation, c'est peut-être la période dans la carrière de Langevin qui illustre le plus clairement cette nécessité qu'il avait de se tourner vers le passé pour s'en inspirer dans le présent, attitude qui rend presque inévitable à l'automne de 1902 la fondation de la Société historique.

La question des écoles le préoccupait toujours et, pour y répondre, l'importance de l'argument historique était incontestable, d'autant plus que l'aspect linguistique, sous-jacent à l'aspect religieux, prenait de plus en plus d'importance. Depuis une décennie, de nouveaux immigrants envahissaient la province en nombre. Il ne s'agissait pas comme autrefois de compatriotes de l'Ontario, Orangistes fussent-ils, mais d'étrangers dont on ignorait presque tout, sauf qu'ils étaient, pour la plupart, coreligionnaires. Quel paradoxe, quel dilemme, pour Langevin, homme du pays et homme d'église, que d'avoir, pour sauvegarder la foi de ses nouvelles ouailles, à encourager l'usage de langues étrangères dans son pays britannique d'origine française pour Langevin, le devoir n'admettait pas de compromis. Un incident de janvier 1902 le démontre.

Le père Lacombe, missionnaire chez les Indiens, qu'étaient des fonds dans la province de Québec pour venir en aide à des écoles catholiques où l'anglais serait enseigné plutôt que le français. Jules-Paul Tardivel, le rédacteur du journal La Vérité, n'hésita pas à critiquer et Lacombe et Langevin. Celui-ci prit sa plume et répondit – par devoir, peut-on le supposer, et en se fermant les yeux, peut-on l'espérer, – qu'aucun de ceux « qui ont donné ou qui veulent donner sous l'impulsion d'une foi vive et d'un cœur généreux ne songera à demander si nos Catholiques parlent la même langue qu'eux ou une langue étrangère... Je respecte donc l'opinion de ceux qui regrettent l'exclusion du français dans les classes, mais je trouverais bien injuste la conduite du

Canadien français qui allèguerait ce fait comme un prétexte pour refuser l'aumône... destinée à faire un si grand bien à la cause catholique. » On le voit, les mains de l'évêque étaient liées. Mais non pas celles d'un abbé qui savait mettre les points sur les i. L'abbé Pierre Picton fut un grand bienfaiteur de la Société, mordu de la chose historique lui aussi, et inlassable à reprocher aux morts leurs faiblesses d'antan en marge de leurs écrits. Qui oserait affirmer d'ailleurs que Langevin ne se soit pas fait les mêmes reproches? En lisant sa réponse à Tardivel, Picton vit rouge et écrivit en marge, et les yeux grands ouverts : « Qu'est-ce que la vieille « vache sacrée » appelée la Divine Providence fait pour ces généreux missionnaires et donateurs français? Les voilà obligés de travailler à répandre l'usage de l'anglais au détriment du français, sous prétexte de sauvegarder des intérêts prétendus supérieurs de la « religion ». O vaches sacrées qui encombrez les humains et les faites « crever » au lieu de les nourrir. À quoi bon, une telle providence de crétin, non pas de créateur? »

Qu'il ait fait ces réflexions ou non, Langevin accomplit son devoir. Il s'en acquitta si bien qu'en 1914, le cardinal Gaétan de Lai, secrétaire de la Sacrée Congrégation consistoriale, et de par sa fonction parlant officiellement au nom de l'Église, le félicitait de sa fidélité, car « ... si les catholiques, quoique pauvres et rudes qui arrivent à ce lieu garderont leur foi, le pays sera en prépondérance catholique, et cela signifie un intérêt d'extrême importance qu'un Évêque ne peut et ne doit pas négliger. J'ai donc bien raison de me réjouir avec V. G. pour avoir assigné aux immigrés des différentes nationalités des prêtres qui leur sont propres et dûment préparés à leur mission. »

Mais une fois le devoir accompli, rien n'empêchait Langevin de poursuivre son idéal national et patriotique, de le défendre et de la propager. Avec quel enthousiasme, avec quelle énergie, il s'y dépensa. Le troisième président de la Société, Antoine d'Eschambault, le soulignait lors du cinquantième anniversaire quand il disait «... ce n'est pas à la « douceur angevine » que nous songeons en évoquant son nom, mais bien plutôt à cette virilité si française que les Italiens qualifiaient de *furore francese* quand ils la voyaient en action sur les champs de bataille! Il y avait de cette vertu héroïque, de ce courage chevaleresque chez les fondateurs de notre Société historique. Il est donc naturel que Mgr Langevin s'intéressât à l'histoire et qu'il y ait vu un moyen d'action, de persuasion, de culture et d'enrichissement.»

Comment cette ardeur patriotique s'exprime-t-elle, en 1902, pour aboutir à la fondation de la Société? D'abord, dans la réalisation du projet d'une vie de Mgr Taché par Dom Paul Benoît. Dès avril 1897, Langevin avait demandé au chanoine d'entreprendre ce travail. Ce ne fut qu'en juillet 1900 que Dom Benoît acceptait définitivement. En janvier 1902, l'évêque entamait les démarches avec l'éditeur Beauchemin pour la publication du livre. Deux mois plus tard, il recevait de l'auteur la première moitié de l'œuvre, à temps pour en lire quelques passages à la réunion des évêques de l'Ouest au début d'avril. Durant les mois qui suivirent, peu de temps s'écoulait qu'il ne reçût des fascicules de l'autre moitié de la biographie qui le passionnait. Beaucoup plus qu'un livre, qu'un hommage pieux, capte vie de Taché était «un monument de la vitalité de notre race en ces vastes prairies de l'Ouest canadien.» Il y songeait depuis longtemps, y travaillait même. Au hasard de ses visites pastorales et des voyages, il retrouvait, timides et retirés, des témoins du passé qu'il questionnait. Il notait leurs souvenirs sur des bouts de papier de toutes sortes dans une écriture nerveuse presque indéchiffrable. Ces notes occupent près de trente centimètres du fonds Langevin aux archives épiscopales de Saint-Boniface.

Avant la fondation de la Société, Langevin sollicitait des textes historiques pour la revue diocésaine, «Les Cloches de Saint-Boniface» fondée en janvier 1902. Entre autres, il obtenait un récit sur les origines de Thibeaultville qu'il avait demandé à Louis-Raymond Giroux, curé de la région depuis 1870. Des retards à faire paraître ce récit impatientaient l'auteur. Langevin, pour expliquer le délai, lui écrivait qu'il tenait à le relire, car il ne s'agissait pas «d'un rapport quelconque, il s'agit de l'histoire authentique du pays.» C'était sérieux! Après la fondation de la Société, mais avant que Giroux en soit élu membre, Les Cloches de Saint-Boniface publiait un autre de ses textes. Langevin écrivait à l'auteur : «Je vous remercie de nous avoir envoyé l'article sur la Route Dawson», mais il prenait la liberté de le signer dans Les Cloches «Un Membre de la Société historique de Saint-Boniface».

En 1902, le 15 janvier, tel que mentionné plus haut, paraissait le premier numéro de la revue «Les Cloches de Saint-Boniface. Pourquoi ce titre? Pour chanter «l'histoire de ces nombreux clochers et de ces saintes institutions que le zèle, le sacrifice a élevé à la gloire de Dieu», pour redire «les difficultés du passé et celles du présent», pour chanter «le succès du colon dans ce jeune pays et l'encouragement à travailler ce sol qui rend au centuple». En un mot, la revue se voulait «la voix de l'Église, la voix de l'École, la voix de la Colonie et de la Paroisse». La vocation historique de la revue alla s'affirmant. Le numéro 2 du volume XV, 1916, le proclama officiellement en la définissant «Revue ecclésiastique et historique». Au mois de décembre précédent, la revue avait adopté la devise *Colligite fragmenta ne pereant*, «ramassez les morceaux afin que rien ne soit perdu», devise qui aurait pu être celle de la Société historique.

L'année 1902 marquait la décision définitive de Langevin de construire une nouvelle cathédrale. Il la voyait comme «un monument digne de l'Église catholique et de la nationalité canadienne.»

En septembre, poursuivant toujours son idéal patriotique, il décidait de donner à la ville de Saint-Boniface le terrain pour une rue «que nous désirons appeler Aulneau» pourvu que la ville acceptât de construire un canal» afin de favoriser la construction par le Gouvernement d'une école normale». On y formerait des instituteurs et institutrices spécialisés dans l'enseignement en français. Dans l'esprit de Langevin, l'épanouissement de la langue allait donc de pair avec le progrès matériel. Assurer la survie de la langue, dans le cas présent, favorisait l'expansion du système des égouts!

En 1902, à l'évêché toujours l'évêque établissait une bibliothèque de publications canadiennes dite bibliothèque nationale. Il s'adressa à tous et chacun pour obtenir, gratuitement si possible, le maximum des livres, des journaux et des revues publiés depuis les débuts de l'édition au Canada français. Déjà Taché avait beaucoup entrepris dans ce sens, mais depuis une douzaine d'années le projet avait été négligé. Langevin relança la chose et il lui revient d'avoir réuni la très riche collection de livres canadiens anciens de l'évêché.

En 1902, la moisson fut riche pour les Canadiens grâce à Langevin qui leur donnait une biographie, une cathédrale, une école normale, une bibliothèque, une revue – autant de monuments patriotiques et religieux dédiés au passé, au présent et à l'avenir. Comment s'étonner qu'une Société historique vienne compléter le tout pour organiser les recherches qui éclaireraient le présent et assureraient l'avenir

La Société fut fondée pendant un voyage de recherche et de repos, dans le but de «poursuivre les recherches historiques commencées» dit le compte rendu de l'excursion et de la fondation.

Mais, en fait, de quoi s'agit-il quand on parle de cette expédition de 1902 qui fut à l'origine de la Société? La Vérendrye avait été chargé de découvrir la mer de l'Ouest. Chemin faisant, il bâtit des forts comme entrepôts de ravitaillement avant de pousser plus loin à l'intérieur. L'un d'eux, sur le lac des Bois, fut le fort Saint-Charles, construit en 1732 et ainsi nommé en l'honneur du gouverneur Charles de Beauharnois, et non pas d'après le missionnaire Charles-Michel Mesaiger, s.j., comme le supposa Prud'homme. C'était au fort Saint-Charles, affirmaient les documents, que La Vérendrye avait inhumé les restes du Père Jean-Pierre Aulneau, de Jean-Baptiste La Vérendrye et de leurs dix-neuf compagnons tués par les Indiens. La Société, à sa fondation, se donnait donc la tâche de retrouver le fort et le lieu d'inhumation.

Le secrétaire Prud'homme terminait son rapport en ajoutant : «Tous les explorateurs deviennent de facto membres fondateurs. Mgr Langevin fut élu président, commun comme d'habitude et la bénédiction de Monseigneur, chacun se retira pour la nuit.»

«Mgr Langevin fut élu président», mentionne le rapport. «Président inévitable peut-être», commentait, aux fêtes du cinquantenaire, l'historien qui l'avait connu, «mais tout autant président inespéré... On savait qu'il ne les laisserait pas s'endormir, c'est tout juste s'il les laisserait souffler.» Et, de continuer M. Marius Benoit, «n'allez pas croire que c'était ces messieurs qui avaient entraîné Monseigneur dans cette galère. Non. Ce n'était pas la galère de ces messieurs. C'était la galère de Monseigneur. Lui-même a décidé ce voyage. Il a invité ces messieurs – invitation un peu à l'impératif, j'imagine – toute l'expédition à ses frais.» Il ne semble être resté que peu de traces de l'organisation de ce premier voyage à l'Île-au-Massacre. Le rapport dit bien que «Mgr Langevin organisa, à ses propres frais, une expédition pour découvrir, si possible, le site du fort Saint-Charles.» Les archives contiennent seulement copie d'une lettre de Langevin à un fonctionnaire, en date du 8 août 1902, où il demande qu'on lui envoie «le livre publié par M. Richard au frais du Gouvernement canadien, et contenant des renseignements sur le Canada d'après les archives de France» et «toutes les cartes géologiques et topographiques du lac des Bois qui ont été publiées par le Gouvernement». Langevin recevait le tout quelques jours plus tard. Quant aux invitations lancées aux futurs membres fondateurs de la Société, il n'en existe aucune copie. Par contre, il est possible de se faire une idée du ton qu'elles auraient pu avoir en citant la suivante au député Joseph Bernier en date du 13 janvier 1903 : «Je désire te voir, samedi à 4 h p.m., pour te parler de l'incorporation projetée Ruthènes et aussi pour la Société historique de Saint-Boniface dont tu fais partie. Dieu te garde.»

Parmi les fondateurs, en plus de l'archevêque, de l'abbé et futur archevêque, et du juge, se trouvaient trois Oblats et un Jésuite. De ce dernier, le père Joseph Blain, on a écrit : «Aussi savant que modeste, idole de ses élèves. N'eut jamais que des amis à Saint-Boniface où il séjourna plus de trente ans... Pendant nombre d'années quand, à la Société historique, il n'y a qu'un Jésuite, c'est celui-là.» Il avait été membre de l'expédition de 1890 et le serait de celles de 1905 et 1908. Le père Blain rédigea un reportage de l'expédition de 1902 pour La Presse de Montréal qui le publia dans sa livraison du 27 décembre. Une carte géographique accompagnait l'article. On y avait tracé la «Route suivie par la Société historique de St-Boniface».

Les Oblats se distinguaient d'une autre façon. Ainsi le père Jean-Baptiste Baudin, en 1902, était le fondateur de St. Mary's de Winnipeg (1874), de Saint-Michel de Selkirk (1877), de Saint-Augustin de Brandon (1881) et de Notre-Dame du Portage-du-Rat (1883), le Kenora d'aujourd'hui. Il deviendrait plus tard curé de Saint-Charles où lui succéderait le père Charles Cahill qui, lors de l'expédition fondatrice de la Société, était fondateur-directeur de l'école

industrielle du Portage-du-Rat. Le troisième Oblat., le père Joseph-Eugène Thibeau était, en 1902, directeur de l'école industrielle de la Montagne du Tondu, en Saskatchewan.

Pour résumer et aussi pour comprendre qui étaient ces hommes qui laisseraient leur marque sur la Société naissante, cataloguons, pour ainsi dire, les fondateurs. Hommes d'église et homme « d'état »; clercs et laïcs; éducateurs et directeurs spirituels; administrateurs et chercheurs; hommes d'action et intellectuels; historien de métier, sinon de formation, et amateurs avertis, sinon archéologues chevronnés; en un mot, ce qu'il était convenu d'appeler à l'époque, l'élite, en se rappelant que le mot n'avait alors rien de péjoratif.

Le départ de l'expédition se fit le 2 septembre, un mardi, dans la matinée, à bord d'un vapeur nommé le « Catherine S ». Avant de s'embarquer, on avait invoqué Notre-Dame-du-Portage et Saint-Antoine-de-Padoue. Invocation fort à propos, Saint-Antoine était le grand « trouveur » et il s'agissait de trouver un fort si bien oublié qu'on ne savait plus depuis longtemps au juste où il était.

On se dirigea vers l'Île-au-Massacre, ou du moins vers celle que les cartes désignaient comme telle. Après une visite de quelques heures, on en repartit sans avoir rien conclu. Puis le groupe se rendit à l'angle du nord-ouest. C'est par là que, d'après les documents étudiés, aurait été le fort Saint-Charles. En effet, les explorateurs constatèrent sur l'indication d'un vieil Indien les ruines d'habitations. Il fut décidé de faire des fouilles sans tarder. Le déblaiement de quelques cheminées de pierre, commencé la veille, se continua le 3 septembre. Quoique les fouilles ne révélèrent rien de certain, la Société croyait et croirait pendant les six prochaines années, qu'il s'agissait bien là des vestiges du fort Saint-Charles. On érigea une croix avec l'inscription : « Fort Saint-Charles Fondé 1732 visité 1902 ». C'était le 4 septembre. Le soir venu - il faisait grand vent et le capitaine avait dû jeter l'ancre au fond d'une baie bien abritée, la baie Sabascosing – les sept étaient à bord et si encouragés par le travail accompli qu'il fut décidé, pour le poursuivre, de fonder une Société d'histoire. L'affaire était lancée.

Le lendemain 5 septembre, un vendredi, les membres de la Société historique de Saint-Boniface étaient de retour à Kenora. Avant de rentrer à la ville ils élirent deux nouveaux membres : le père Pierre-Edmond Gendreau, confrère de noviciat de Langevin, curé de Kenora, et le père Zacharie Lacasse, le « mineur » de souvenirs et le défenseur des écoles publiques confessionnelles. À noter : un nouvel élément dans la constitution du membership de la Société faisait son apparition avec l'élection du père Gendreau, c'est-à-dire, la tradition de recruter des membres parmi les « gars » de la même classe, tradition qui s'étendrait pour inclure les gens de la même rue, ou du même quartier, ou du même village où de la même famille, dans ce dernier cas, habituellement descendants des anciennes familles du Manitoba. En 1902, et durant les quelque dix ans qui vont suivre, ce sont ceux qui étaient à l'origine de ces familles qui seront membres de la Société, par exemple, Louis-Arthur Prud'homme, le secrétaire, venu au Manitoba en 1880.

On le chargea, le 5 septembre, de rédiger un rapport de l'expédition pour Les Cloches de Saint-Boniface, quoiqu'une lettre du président laisse supposer que Langevin espérait mieux. Écrivant au frère Symphorien, il soupirait « il nous faudrait un historien et un poète comme vous pour faire la narration du voyage et des événements passés. Que l'histoire de nos anciens est belle et instructive. Que l'on a raison d'être fiers de nos héros de la foi et de la civilisation. » En attendant que l'on trouve cette plume, Prud'homme rédigerait les rapports. Il commença à le

raire le soir du 5 en rédigeant en anglais les reportages envoyés au Miner de Kenora et au Telegram de Winnipeg. Le Telegram fit état des activités de la Société dans ses livraisons du 6 et du 8 septembre.

Louis-Arthur Prud'homme, le premier secrétaire de la Société et le deuxième président, mérite au moins le titre de deuxième fondateur, et peut-être même celui de premier. Il faut admettre d'une part la tradition qui veut que Langevin le soit, mais il serait injuste de ne pas mentionner que Prud'homme aurait pu d'abord en avoir eu l'idée. Un court aperçu de la vie de Prud'homme n'est pas sans confirmer ce jugement. Il était originaire du Québec et quand il vint s'installer au Manitoba en 1880 ce fut sur les instances de son futur beau-frère, Joseph Dubuc. Devenu juge de comté, en 1885, il fut mis en rapports fréquents, à cause de ses déplacements, avec les vieux Métis du pays. C'est ainsi, disait-il un jour, « qu'il avait été amené à l'étude de notre histoire locale ». Il rencontrait « une foule d'anciens qui avaient vu les débuts de la colonie, qui avaient connu Mgr Provencher et goûté la vie nomade d'autrefois... Il les interrogeait et recueillait leurs souvenirs ». Plus tard ces souvenirs servirent à Prud'homme dans la rédaction de ses nombreuses monographies publiées soit dans la Revue Canadienne, soit dans les Mémoires de la Société royale du Canada. « Sans lui, ces souvenirs précieux eussent été perdus, et ce sera un des services que le juge Prud'homme aura rendus au Canada français tout entier que de nous les avoir conservés ». Était-ce de lui que Langevin aurait pris l'habitude de questionner les anciens durant ses voyages et ses visites pastorales? Les deux hommes avaient été condisciples au collège de Montréal et renouèrent rapidement connaissance à l'arrivée de Langevin au Manitoba en 1893. Prud'homme avait alors plusieurs articles historiques à son nom dans le Revue canadienne. Probablement que l'un et l'autre connaissait l'existence de la Société historique de Montréal, fondée en 1858; sûrement l'un ou l'autre aurait pu penser à fonder celle de Saint-Boniface. Il est sans doute vain de s'attarder plus longtemps pour attribuer définitivement le mérite de cette fondation à Prud'homme ou à Langevin, mais il ne peut être que louable à l'un sans être dommageable à l'autre que de rappeler que l'un, pas moins que l'autre, était d'esprit à prendre une telle initiative. Pour Langevin, la Société historique devait avoir, au départ du moins, une vocation plus limitée, plus centrée sur la recherche historique; tandis que pour Prud'homme, elle devait être aussi une manifestation sociale. Voici d'ailleurs comment il la décrivait quelques jours après la fondation : « Cette société naissante, qui, bien entendu, espère recruter de nouveaux membres parmi l'élite de notre population se propose de poursuivre l'étude du passé et les recherches des lieux historiques ». Langevin et Prud'homme s'entendirent pour donner à la Société la devise « per ardua ad alta » - par durs labeurs jusqu'aux sommets – devise qui pourrait s'appliquer autant à Langevin, qui au prix d'un travail énergique réussit à maintenir le fait français dans son diocèse, qu'à Prud'homme, « ce travailleur patient et honnête, parvenu au prix d'efforts laborieux à édifier une œuvre [historique] à la gloire des siens. »

À la première réunion convoquée par le président au salon de l'évêché, le 5 janvier 1903, la Société adopta une constitution qui n'est pas sans réunir le point de vue des deux fondateurs. La Société doit « se livrer à l'étude de l'histoire du Canada et en particulier de ce qui concerne Manitoba et les territoires du Nord-Ouest et de poursuivre des recherches sur les anciens lieux historiques qui se rapportent aux premiers voyages d'exploration des découvreurs du pays. » D'autre part, la Société se compose de membres « élus par la majorité des membres actifs présents à aucune assemblée », donc une société fermée. Payer une cotisation ne suffisait pas pour y être admis. Il fallait être présenté et élu, et avoir accepté son élection. Les membres présents lorsqu'on adopta la constitution ne postèrent aucune objection à cet article, s'il faut en

juger d'après le procès-verbal de la réunion. Puis le conseil présenta les noms de trente-cinq nouveaux membres, dont vingt-deux laïcs. Leur ancienneté, ou leur occupation, dit bien ce que devait être l'ensemble des membres de la Société.

Joseph-Noël Ritchot, curé, arrivé au pays en 1862
Azarie Dugas, curé de la cathédrale
Hyacinthe Hudon, s.j., recteur du collège, ancien avocat
Lewis Drummond, s.j., professeur, journaliste
Avila-Alphonse Cherrier, curé, arrivé au pays en 1878
Louis-Raymond Giroux, curé, arrivé en 1868
Joseph-David Fillion, curé, arrivé en 1876
Jean-Marie Jolys, curé, arrivé en 1879
Gabriel Cloutier, curé, arrivé en 1878
Edouard Proulx, s.j., professeur
Charles Camper, o.m.i., missionnaire, arrivé en 1866
Joachim Allard, o.m.i., missionnaire, arrivé en 1867
François-Xavier Kavanagh, curé, arrivé en 1868
Joseph Dubuc, fils, avocat
Gustave Dubuc, médecin
Noël Bernier, avocat
Thomas-Alfred Bernier, sénateur, arrive en 1880
Joseph Dubuc, juge, arrivé en 1870
James Prendergast, juge arrivé en ---
Alexandre-C.-C. LaRivière, député au fédéral, arrivé en ---
Joseph Bernier, député au provincial, avocat
Z. Mailhot, fonctionnaire
Joseph Lecomte, notaire, ancien maire de Saint-Boniface
Théophile Bertrand, avocat
Joseph Baril, notaire
Théophile Paré, notaire, ancien député provincial, arrivé en 1872
Hormidas Béliveau, marchand
Charles-Henri Royal, avocat, ancien maire de Saint-Boniface
Roger Goulet, inspecteur, métis
Joseph-Honoré-Octavien Lambert, médecin
Louis-Napoléon Bétournay, greffier, premier bachelier du collège, arrivé en 187?
Albert Bétournay, fonctionnaire, musicien, arrivé en 1872
Émile Jean, marchand et ancien maire de Saint-Boniface
Joseph-Ernest Cyr, notaire, ancien député provincial, arrivé en 1882

La réunion du 5 janvier 1903 se pencha également, et pour la première fois dans l'histoire de la Société, sur le financement de ses activités. Vu qu'il n'y avait pas de cotisation, la Société était sans aucune source de revenu. Le conseil proposa que « la Société ayant dépensé une centaine de dollars à la recherche du fort Saint-Charles demande au gouvernement provincial de l'aider en lui octroyant une somme annuellement comme on fait dans le cas de la Société de Winnipeg. »

Enfin, le conseil chargea Prud'homme de ramasser toute la documentation possible pour poursuivre les travaux de recherches du fort Saint-Charles. Il se tint en relation constante, durant les années à venir, avec les archivistes d'Ottawa, de Québec, du collège Sainte-Marie, des

États-Unis et de France. Léopold Leau, des archives coloniales à Paris, devint un grand ami de la Société, comme il l'était du Canada, car il s'intéressait à la colonisation du pays. Grâce à sa précieuse collaboration durant la première décennie du siècle, la Société put publier sur La Vérendrye et ses explorations des documents et des cartes qui gardent leur importance et leur utilité.

Il n'y eut aucune réunion en 1904. Langevin faisait un grand voyage en Europe et aux Lieux Saints. Mais il ne faut pas penser qu'il oubliait les intérêts de la Société. À son retour de Jérusalem, il se dirigea vers la Vendée où il voulait rencontrer à La Châtaigneraie, Paul Aulneau, conseiller-général de la Vendée et fils de celui qui avait remis aux Jésuites, en 1889, les lettres du Père Aulneau. Langevin put ainsi lire ces documents de famille, sans réussir cependant à se les faire donner pour la Société. Pendant son séjour il fut reçu avec joie, non seulement par la famille Aulneau, mais aussi par la population des lieux qu'il visitait. On le fêta, on le chanta, on lui dédia des vers, dont les suivants tirés d'un poème intitulé Angelus venit.

Quand plus tard, à nos petits neveux,
Nous raconterons notre histoire,
Nous dirons : « Autrefois, il fut des jours affreux,
Jours d'horrible mémoire,
Où les justes, comme des bandits,
Étaient chassés de leur patrie,
Où les prêtres étaient maudits,
L'Église proscrite et meurtrie.
Nous eûmes cependant un bonheur sans pareil.
Comme l'on voit des fleurs, au milieu des épines,
Dieu fit briller, un jour, sur nos ruines,
Comme un rayon de soleil.
Et savez-vous à quelle époque
Brilla pour nous ce rayon divin?
Ce fut, sans équivoque,
Au Breuil, quand l'ANGE VINT.

De retour à Saint-Boniface, il fut question d'une nouvelle expédition à l'Île-au-Massacre. D'abord la Société entreprit des démarches auprès du gouvernement ontarien pour se faire donner l'île. Une réponse du ministre des terres et mines, en juillet 1905, fut fort encourageante. Elle annonçait « ... there are no good reasons why your Society should not be granted a patent of Massacre Island unless some standing rule of the Department should forbid such a thing, an event evidently not anticipated by Hon. Mr. Cochrane. » Il n'y eut aucune suite à ces démarches, comme il n'y eut aucune suite à la décision de faire incorporer la Société.

Entre temps la Société continuait les recherches pour retrouver l'endroit où avaient été inhumés les restes du Père Aulneau et de ses compagnons. Le président Langevin de son côté songeait aux dépenses à couvrir. Il écrivait au père Grenier, Jésuite et collaborateur d'Arthur Savaète (à qui il fournissait grand nombre de documents qui lui permirent de publier douze volumes sur les luttes politico-religieuses du Canada afin de combattre le Libéralisme et autres erreurs modernes) les lignes suivantes. « Puisque vous êtes si charitable, que ne venez-vous à notre aide afin de recueillir un 200 \$ ou 300 \$ piastres qui nous permettraient d'ériger une petite chapelle sur l'Île-au-Massacre... Nous irons le 22 août en pèlerinage en cet endroit. » En effet, le 22 août,

la deuxième expédition de la Société, sous la présidence de Langevin, se dirigeait de nouveau vers le lac des Bois. Le secrétaire Prud'homme était accompagné cette fois de cinq autres laïcs, dont une femme – le fait est à noter. En réalité madame Lalonde, épouse d'un avocat de Montréal qui, avec leur fils, faisait partie de l'expédition, n'était pas seule : trois religieuses, accompagnées de dix-neuf élèves de l'École Industrielle de Kenora étaient du groupe. Elles s'occuperaient du quotidien, tandis que les jeunes Indiens aideraient aux fouilles. Les trois autres laïcs étaient Roger Goulet; un certain Saint-Pierre, journaliste de Winnipeg, (dont le Free Press publierait le reportage le 28 août, et qui enverrait aussi un reportage à La Presse de Montréal, où il paraîtrait le 16 septembre 1905) et Leroux, un étudiant du collège qui verrait aux travaux de la construction d'une chapelle. L'ensemble des membres de la Société n'élargissait guère ses horizons, mais on faisait appel à des personnes d'origines plus variées pour poursuivre les buts de la Société. Par contre, la Presse notait les recherches de la Société. Le ? de Kenora publiait un reportage non signé le 22 août 1905. Un autre reportage, de Prud'homme, paraissait dans le Monde illustré, le 20 janvier 1906.

L'expédition ne fut pas un succès puisqu'elle ne réussit pas à situer le lieu d'inhumation d'Aulneau et de ses compagnons. Une chapelle commencée le 22 au matin fut terminée le 23 au soir, à temps pour y célébrer le cinquantième anniversaire de naissance du président Langevin. Le 24, le groupe quittait l'île, et le 25 chacun était rentré chez soi.

À son arrivée, l'heureux résultat d'une entreprise lancée aussi en 1902, attendait Langevin : des milliers d'exemplaires de la biographie de Mgr Taché. La page titre porte l'année 1904, mais ce n'est qu'en juin 1905 que le livre parut. Langevin écrivait à l'auteur, le 30 juin : « J'en ai reçu l'unique exemplaire broché sorti de l'imprimerie. J'ai écrit de Lorette pour qu'on vous en envoie un exemplaire relié... C'est très bien. C'est un monument. Soyez-en béni. »

Il écrivit aussi à l'abbé Elie Auclair, journaliste, pour le remercier de l'éloge qu'il avait fait de la Vie de Taché. « Nous traversons une phase difficile de notre histoire; il m'a semblé que l'exemple des vertus héroïques de mon admirable prédécesseur serait utile à nos chers compatriotes. Vous pourriez consacrer utilement votre talent à nous dire ce que c'est qu'un homme de caractère et combien ce genre d'hommes manque à notre pays en ce moment... L'avachissement des hommes publics est alarmant. » C'est dire comment, pour Langevin, relier le passé au présent, en faisant connaître les grands hommes d'une autre époque, était tout aussi important que de relier le présent au passé, en découvrant des forts et des lieux historiques.

L'année 1906 ne compta aucune réunion de la Société. Pourtant les activités en histoire continuaient. Le secrétaire Prud'homme poursuivait ses recherches sur La Vérendrye. Le président Langevin publiait toujours, dans Les Cloches de Saint-Boniface, les lettres de Taché à sa mère et l'étude de Georges Dugas sur l'ouest canadien. Ce dernier ouvrage avait suscité les commentaires du père Morice, commentaires qu'il avait communiqués à Prud'homme et dont celui-ci avait fait part à Langevin. Le président, dans une lettre au juge, en date du 7 février 1907, donnait son opinion à son tour.

Il était plus ou moins d'accord avec Morice sur la valeur quelconque de l'œuvre historique de Dugas, en particulier avec sa Vie de Mgr Provencher. Il était d'avis qu'il fallait « ... un véritable historien de Mgr Provencher... une vie de Mgr Provencher par un second Dom Benoît ou par Dom Benoît lui-même, s'il le voulait. » En terminant sa lettre, il exprimait le regret de n'avoir pas

été, pour ainsi dire, plus tenace, plus actif, et « de n'avoir donné suite à notre projet de faire accepter notre Société historique de Saint-Boniface par le Gouvernement. On m'a assuré que nous aurions eu une allocation pour faire des recherches au Fort St-Charles et à l'Île-au-Massacre cet été. »

Le juge, idéaliste, plus détaché des choses de la terre et, sans doute, moins certain de ses moyens, de ses talents, de sa force et de son pouvoir, n'était pas du même avis que son ami. Il s'inquiétait. « Il faudrait d'abord se faire incorporer, ce qui serait dispendieux. Puis cette société que nous contrôlons, pourrions-nous toujours y avoir la haute main et la direction de ses affaires? Pourquoi s'exposer à des ennuis... » Comme toujours, Prud'homme céda. Il rédigea « une application pour l'incorporation de notre société historique. »

Entre temps, les préparatifs pour la troisième excursion au lac des Bois allaient bon train. « Quand je me sens accablé, épuisé, je vais là-bas, disait Langevin de ces randonnées à l'Île-au-Massacre. « Je laisse le vent de la prairie gonfler mes poumons, j'évoque le souvenir de tous nos grands morts, des missionnaires et des découvreurs, et je me dis : Ce qu'ils ont fait, ne pourrions-nous pas le faire? Ne saurons-nous pas continuer leur œuvre? Et je reviens consolé et fortifié. » La journée de la fondation de la Société, le 2 septembre 1902, pour ne citer que cet exemple, il écrivit une douzaine de lettres à bord du bateau. Il ne lui suffisait pas de se laisser bercer par les flots tranquilles du lac dont l'immensité est trompée par les treize mille îles – tantôt simples rochers dénudés, tantôt denses touffes d'arbres – qui le parsèment. Quant aux préparatifs, c'est Langevin qui s'en était chargé. Le 29 mai, il intimait à Mistaï Mireault, curé de la région et plus tard bienfaiteur du musée de la Société : « Si nous pouvions avoir le bateau à gazoline de M. de Gagné pour huit jours ce serait fort commode. » La même journée, il s'adressait à sœur d'Eschambault, supérieure de l'École Industrielle de Kenora : « ... je compte sur vous pour les provisions et la cuisine. Vous nous avez gâtés lors du dernier pèlerinage. » Et au père Blain, le 24 juin suivant, il déclarait : « Je tiens à vous et au P. Cahill et au juge Prud'homme par-dessus tous les autres; parce que vous aurez à travailler davantage, étant les mieux renseignés. Il faut donc me dire si vous pourrez venir. » Le président Langevin ne laissait rien au hasard.

L'expédition 1917 quittait Saint-Boniface le 18 août pour Kenora. Le lendemain on s'embarquait de nouveau sur le « Catherine S ». Trente-cinq personnes faisaient partie du voyage. Dix-huit jeunes Indiens et Indiennes et trois religieuses de l'École Industrielle, deux laïcs, y compris le secrétaire Prud'homme, et, parmi les membres du clergé, Clovis Saint-Amant, auteur plus tard d'une monographie sur Notre-Dame-de-Lorette. Le groupe formait un microcosme de la société canadienne française de l'époque. À la messe quotidienne, on chantait des hymnes en quatre langues : « en latin la langue de l'église, en français la langue des découvreurs, en anglais la langue du Souverain et de la nation qui protège nos libertés et en Sauteux la langue des autochtones de cette région. »

Trois jours de fouilles intensives ne révélèrent rien de nouveau. Le 23, jour du départ, on érigea une nouvelle croix pour remplacer celle de 1902 détruite dans un incendie. Elle portait l'inscription : « Fort St-Charles fondé 1732 Retrouvé 1902 et visité 1907 ». Le 24 août, tous les membres de l'expédition étaient de retour. Ce serait à recommencer l'année suivante, quoiqu'avec plus de succès. La presse continuait de faire état des travaux de la Société. Le Père Paquin envoyait un reportage au Central Catholic, qui le publiait dans sa livraison du 24 août 1907; le Free Press de Winnipeg, dans son numéro du 26, commentait sans signature la

troisième excursion à l'Île-au-Massacre, tandis que Les Cloches de Saint-Boniface publiait le rapport détaillé de Prud'homme le 15 septembre.

Un mois plus tard, le 14 octobre, la Société acquérait une existence légale en recevant ses lettres patentes ou charte, ou pour parler la langue juridique anglicisée du Canada, son acte d'incorporation. Le document portait la signature du secrétaire provincial, Robert Rogers, et du procureur général, C. H. Campbell, et avait été sanctionné par le lieutenant-gouverneur, D. H. McMillan. En faisant part à ses lecteurs de la nouvelle, Les Cloches de Saint-Boniface commentait d'une façon à démontrer les liens étroits qui existaient entre la revue diocésaine et la Société. « À cette occasion nous sera-t-il permis de faire appel à nos compatriotes Canadiens-Français pour leur demander de vouloir bien nous aider à maintenir et à augmenter, dans ce pays, l'influence catholique et française, en donnant, chaque année une piastre pour l'abonnement aux Cloches. Ce sera la part faite à une œuvre éminemment patriotique et religieuse. »

De la Colombie canadienne, l'historien et oblat, Adrien-Gabriel Morice, envoyait ses félicitations et, quoique pas encore membre de la Société, se permettait de donner son avis en ajoutant qu'il pensait « que cette Société devrait s'efforcer de réunir autant de documents originaux touchant à l'histoire du pays qu'elle pourra en trouver et les conserver précieusement. Malheureusement en ce qui est des MSS Riel qui se rapportent à 1869-70, je crois que M. Joseph Riel ne les cédera pas sans difficulté... je ne puis m'empêcher de croire à leur place dans les archives d'une Société comme la vôtre. Avec de la prudence on pourra peut-être les acquérir. » La suggestion m'était guère originale vu que la Société, dès sa première réunion, avait décidé de recueillir tous les documents sur La Vérendrye déposés aux archives coloniales françaises. Tout de même, ce conseil allait faire son chemin d'autant plus que la fondation en 1905, de la Champlain Society, vouée à préserver de la destruction des documents utiles à l'histoire en les publiant, avait donné une nouvelle impulsion à cette orientation des sociétés d'histoire et ne serait pas sans avoir influencé la décision de la Société, en 1909, de commencer à publier des documents historiques. Cette décision lui donnait une nouvelle raison d'être après la découverte du fort Saint-Charles. Léopold Leau, dans son article, la livraison du 27 mai 1913, de La Liberté, « recueillir les documents qui se rapportent à l'histoire de l'Ouest » avait été le but à l'origine de la fondation de la Société.

Il avait été entendu, lors de l'expédition de 1907, que les Jésuites, qui avaient eu un représentant dans toutes les expéditions précédentes, s'occuperaient des recherches en 1908. Le président Langevin serait absent en Europe. Le 7 juillet, les Pères, y compris le Père Blain, quittaient Kenora pour la baie de l'Angle. Un contretemps imposa un retour prématuré à Kenora d'où on repartit le 10 suivant. Le groupe se dirigea, le 11, vers la rive nord pour y continuer les fouilles commencées en 1907. Le père Julien Paquin, blessé au pied, ne put les suivre et garda le camp. Il relut attentivement les notes prises durant les premières expéditions et son œil s'arrêta sur la mention des cheminées de la rive sud.

On s'y dirigea le lendemain. Enfin, le succès! On n'en finissait plus de retirer du sol des objets témoins de l'époque où le fort Saint-Charles était fréquenté, y compris un monceau d'ossements. Étaient-ce les précieux restes? On ne le saurait que plus tard, car il fallait rentrer à Saint-Boniface, le 16 juillet, pour reprendre la besogne. Cependant, à Saint-Boniface, on jugea, vu le succès tant attendu, qu'il était urgent d'en finir et de continuer les fouilles sans retard. Une expédition fut organisée sur-le-champ avec, entre autres, l'abbé Béliveau, représentant

Langevin, et Prud'homme, le secrétaire de la Société. Les fouilles recommencèrent le 6 août pour se terminer le 11 au soir. Le 7, on mit à nu trois crânes et quelques jours plus tard le succès fut complet quand on retrouva des squelettes. En se basant entre autres sur les écrits de La Vérendrye, on put confirmer, avec l'identification des restes du père Aulneau et de Jean-Baptiste La Vérendrye. Le secrétaire termina son rapport en formulant le vœu « de voir au sein de la cité de St-Boniface, s'élever un monument en l'honneur de ces hommes sans peur et sans reproche qui pour Dieu et leur patrie firent la conquête du Nord-Ouest Canadien. »

Il s'en fallut de peu que Prud'homme ne le rédigeât point, ce rapport. Ses indications pour les recherches depuis 1902 n'avaient guère mené à grand-chose et la Société, en fin de compte, doit au père Blain et à ses incrédules compagnons la découverte du fort Saint-Charles. Prud'homme pouvait en prendre ombrage. Serait-ce pourquoi les procès-verbaux gardent le silence sur le plus grand jour de toute l'histoire de la Société? Le secrétaire Prud'homme, directeur des fouilles depuis les débuts se sentit-il blessé en son absence de cette réussite au point où il en perdit le verbe, ou, tout au moins, ferma son encrier à jamais pour ne plus écrire dans les cahiers de la Société? Langevin aurait eu un pressentiment de ce dénouement dans une lettre du juge qui lui avouait : « Je commence à m'apercevoir que ma plume, comme mes pas, s'appesantit. Je voudrais me trouver un successeur qui épousât mon fanatisme pour l'histoire de l'Ouest. Je serais l'Amilcar [surnommé la Foudre, père d'Hannibal] du nouvel Annibal auquel je ferais promettre amour pour le nom français du Nord-Ouest. » Qu'à cela ne tienne! Les caractères de l'imprimeur remplaceraient la plume de l'auteur et livreraient au public dans Les Cloches de Saint-Boniface du 15 septembre, la narration du grand événement de 1908, signée du secrétaire Prud'homme.

Quoique les lettres patentes de la Société portent la date d'octobre 1907, ce n'est que quelque dix-huit mois plus tard, le 28 mai 1909, que les procès-verbaux en parlent. Dans l'intérim, Langevin, comptant sans doute sur l'approbation du conseil, se démenait pour obtenir l'assistance du gouvernement. Au début de 1909, les 17 et 18 janvier plus précisément, il écrivait au jeune député de Saint-Boniface, Joseph Bernier, qu'il traitait un peu en petit garçons sachant qu'il n'oserait faire l'homme devant lui, et à Rodmond Roblin, le premier ministre, qu'il n'hésitait pas à appeler son grand ami, certain qu'il lui rendrait la pareille et répondrait d'égal à égal. Au premier, il envoyait « une copie de la pétition de la Société ... pour obtenir une allocation annuelle; j'en envoie une copie à M. Roblin en lui faisant remarquer que pour couvrir les dépenses faites l'an dernier, et les frais d'impression de nouveaux documents à copier à Paris, il nous faudrait l'allocation de 1908 et celle de 1909, ou une double allocation en 1909. » À Roblin, il disait : « I send you enclosed a petition for a grant to the Société...; and I am confident that we shall receive it. Could you not do more and give us a grant for 1908 and for 1909 because we already underwent heavy expenses and we have many documents to print. The two could be put in use.»

La réponse ne serait pas tout à fait ce qu'espérait Langevin. Avant de la recevoir il était venu au secours du père Morice qui voulait un autographe du père Aulneau pour son prochain volume. Langevin écrivit à Paul Aulneau, le 18 mai 1909, pour le lui demander, puis il ajouta : « Pour ce qui est des reliques du P. Aulneau, je viens de voir, ce matin même, un Père Jésuite qui va vous envoyer, sous peu, un souvenir précieux qu'il vous expliquera lui-même. Nous faisons en ce moment des démarches pour faire réserver le site du fort Saint-Charles comme lieu historique par le gouvernement des États-Unis et nous songerons ensuite à la chapelle qu'il faudra bâtir. » Il ne réussit pas à faire réserver le terrain qui faisait déjà partie d'un homestead dûment déclaré

tel. Ce n'est que le 14 mars 1914 que Langevin, au nom des Oblats, selon la formule suggérée par Prud'homme, put acheter le site du fort.

Toute cette activité de Langevin au nom de la Société, était pour ainsi illégale, ou tout au moins non-autorisée. Les lettres patentes, en entrant en vigueur, avaient mis fin au mandat du conseil. Aussi « il manquait à cette société une vie organisée, un conseil qui présiderait sur ses membres et donnerait une poussée à l'accomplissement des œuvres qu'elle est appelée à remplir. » Alors, vu qu'il était le premier de ceux mentionnés dans le document d'état, Langevin convoqua une réunion des membres reconnus dans la charte, c'est-à-dire :

Joseph Blain, s.j., professeur
Théophile Paré, prêtre, assistant procureur
Théophile Bertrand, avocat
Roger Goulet, inspecteur
Joseph Lecomte, notaire
Joseph-Honoré-Octavien Lambert, médecin
Gustave Dubuc, médecin
Louis-Napoléon Bétournau, greffier
Hormidas Béliveau, marchand
Joseph Bernier, avocat, député
Joseph-Ernest Cyr, notaire
Joseph-Azarie Senécal, entrepreneur
Joseph-Arthur Cusson, gérant
Noël Bernier, avocat.

La réunion eut lieu le 28 mai 1909 à l'archevêché. Six membres seulement répondirent à l'invitation : Blain, Paré, Lambert, Lecomte, Bétournay et Joseph Bernier. Il ne fut pas question des quelque trente-cinq membres élus depuis 1902. On nomma l'abbé Joseph-Henri Prud'homme secrétaire de la réunion, bien qu'il n'ait été membre de la Société, et Langevin, président. On procéda alors à l'élection du conseil, élection qui confirma Langevin à la présidence avec Joseph Lecomte, vice-président et Théophile Paré, trésorier. On suspendit alors l'élection pour élire vingt-huit nouveaux membres. Dix-neuf étaient membres du clergé dont les abbés Prud'homme, Arthur Béliveau, Georges Dugas, Louis-Raymond Giroux, et les Oblats Adrien-Gabriel Morice, Zacharie Lacasse et Damase Dandurand, le doyen des Oblats canadiens. Parmi les laïcs se trouvaient les juges Dubuc et Prud'homme, le maire Bleau et le médecin Fortunat Lachance. L'ensemble des membres représentait donc toujours les mêmes couches sociales qu'avant la constitution légale. Le choix des nouveaux membres arrêté, on reprit l'élection. Joseph Prud'homme, fils du juge, fut élu son successeur au poste de secrétaire, mais c'est Langevin qui corrigea le brouillon du procès-verbal de cette première réunion. Prud'homme avait mentionné qu'elle avait eu lieu après le Salut, ce qui manquait de précision; Langevin ratura et écrivit « à 8 h du soir ». Les conseillers de ce premier conseil officiel furent Joseph Blain, Julien Paquin, le recteur du collège et le « découvreur » du fort Saint-Charles, Louis-Arthur Prud'homme et le médecin Lambert, ainsi que l'abbé Béliveau.

L'élection terminée, le président convoqua tout de suite la première assemblée régulière. Elle accepta à l'unanimité la constitution soumise, dont le premier article réitérait, quant au fond, le règlement antérieur. « La Société se compose des membres nommés dans les lettres patentes

de la Société émises le 14 octobre 1907 et de toute autre personne qui pourra être admise par la majorité des membres présents à n'importe quelle assemblée de cette Société. » Le conseil autorisa ensuite les dépenses. Plus tôt, le trésorier Paré avait annoncé la grande nouvelle – une allocation du Gouvernement provincial au montant de 250,00 \$. On rembourserait d'abord les dépenses occasionnées par la recherche du site du fort Saint-Charles et on prierait immédiatement Leau de copier les cartes et les manuscrits relatifs au fort ou aux expéditions de La Vérendrye qu'il avait trouvés ou trouveraient à Paris.

C'est là essentiellement la forme et le contenu des réunions ultérieures. À la deuxième, le 5 novembre 1909, on autorisa la dépense de 49,70 \$ pour frais de voyage et d'arpentage sur le site du fort. On élargit le mandat de Leau pour qu'il copiât aussi les documents se rapportant au Nord-Ouest canadien déposés aux archives coloniales. Puis on discuta d'un monument à ériger aux restes d'Aulneau et de ses compagnons trouvés au fort Saint-Charles.

En 1910, la Société fut inactive, du moins il n'y eut pas de réunions. Le président était malade puis il s'absenta en convalescence pendant quelques mois. C'est donc le secrétaire Prud'homme qui s'adressa à Roblin le 21 mai 1910. Le premier ministre lui répondit avec le même empressement qu'il l'eut sans doute fait s'il avait eu à s'adresser au président. Le 25 suivant, il s'exprima ainsi : « I regret very much that the original grant of \$250 was allowed to lapse and I more seriously regret the fact that it was omitted in last year's estimates. The only thing I can do is to promise it will be re-voted next session, and I hope upon that assurance you will be able to prosecute the valuable work in which your association is engaged.” On n'allait pas permettre que cela se reproduise de nouveau. À la réunion du 20 janvier 1911, il fut “proposé par M. Goulet, secondé par le Dr Lachance que le Secrétaire écrive une lettre à M. Roblin, 1^{er} ministre du Manitoba, et lui demande de faire voter par la Législature Provinciale l'octroi de 250 \$ que nous n'avons pas reçu en 1910, et celui de 1911, en lui rappelant le travail opéré jusqu'à ce jour par la Société historique de St-Boniface. » La réunion nomma un comité composé du Père Blain, des deux Prud'homme et de Goulet qui examinerait « en vue de l'impression, les MSS envoyés par Leau ainsi que les documents, cartes, etc. relatifs à l'histoire de l'Ouest que la famille Bernier possède et qu'elle consent à soumettre à l'examen de la Société ».

Avant de recevoir la réponse du gouvernement, le conseil décidait unanimement, à sa réunion du 11 février suivant, de publier les manuscrits de La Vérendrye, y compris un journal de l'explorateur du 27 mai 1733 au 12 juillet 1734, et un grand nombre de dépêches et de mémoires concernant les explorations devant mener à la mer de l'Ouest, le tout avec une préface et des appendices de Prud'homme. Le contenu du bulletin numéro 1 était arrêté. Viendrait s'y ajouter au moment de la publication, le récit de la découverte du fort, en français et en anglais.

On demanda alors au secrétaire d'écrire à Leau pour le remercier des services précieux qu'il avait rendus à la Société et lui annoncer qu'il en était élu membre. C'est avec empressement qu'il accepta son élection dans une lettre du 27 mai 1911, « ... ce témoignage d'estime m'honore grandement et me touche plus que je ne saurais dire. »

Le président convoqua une autre réunion, toujours au salon de l'archevêché, pour le 10 mai 1911. Il annonça que la Corporation archiépiscopale de Saint-Boniface avait acheté l'Île-au-Massacre pour la somme de 66 \$, soit 1 \$ l'acre. Qu'était-il arrivé des projets de la Société d'acheter cette île? Le conseil recevait sans commentaire la nouvelle du président et considérait

une autre offre, cette fois pour l'achat du site du fort Saint-Charles. Prud'homme relata son entrevue avec l'avocat d'un certain Magnussen, propriétaire du terrain. « Je lui ai fait comprendre 2 choses. 1. Que la Soc. H. avait beaucoup de considération pour moi, vu que j'étais son historiographe et que probablement mes suggestions seraient favorablement accueillies. 2. Que je combattrais vivement le paiement de 20 \$ l'acre pour 160 acres et qu'il ne pouvait pas espérer obtenir ce montant. J'ai accueilli favorablement sa suggestion de nous vendre 80 acres. J'ai suggéré 10 \$ l'acre. Il ne m'a donné aucun chiffre mais a promis soumettre cette suggestion à son client. Je m'imagine qu'il nous demandera 12 \$ ou 15 \$. Je serais porté à favoriser l'achat de 80 acres à 12 \$ si on ne peut obtenir mieux. »

Le conseil ne se prononça pas sur la question. Il vota la somme nécessaire, le montant n'est pas mentionné, pour rembourser Langevin des frais encourus pour l'impression du premier bulletin de la Société, qui avait d'abord été publié dans Les Cloches de Saint-Boniface avant de paraître dans un tirage à part. Il fut décidé unanimement qu'un exemplaire serait envoyé à tous les députés de la législature provinciale dès l'ouverture de la prochaine séance, « afin d'obtenir l'allocation du Gouvernement. » La réunion fut ajournée après s'être exprimée « d'avis d'insister auprès du Rév. P. Morice, o.m.i., afin qu'il compose une histoire abrégée du N. O. pour nos écoles catholiques. »

Le naïf, il accepta! Il croyait qu'en l'écrivant il ferait une contribution patriotique et pédagogique à la jeunesse catholique française de l'Ouest. Morice, qui peut servir d'exemple, fut le premier à se laisser attirer par la flamme d'un manuel scolaire signé de son nom. Il s'y brûla non seulement les ailes, mais les doigts également.

À la réunion du 12 janvier 1912 commença la tradition d'envoyer des membres du conseil en délégation auprès des autorités civiles pour décrocher des fonds. La course aux subventions n'est pas d'aujourd'hui! On demandait aux délégués de s'entendre au préalable avec le député Bernier. Puis l'acquisition du site du fort revint sur le tapis. Il fut décidé de refuser l'offre du propriétaire. À d'autres d'en profiter! « Les RR. PP. Oblats qui sont incorporés dans l'état du Minnesota pourraient acheter ce terrain de suite, puis en vertu d'un contrat Monseigneur l'Archevêque en deviendrait propriétaire, jusqu'au jour où la Corporation du diocèse de St-Boniface serait incorporée aux E. U. De ce jour, le dit terrain appartiendrait, en vertu d'un nouveau contrat à la Corporation du Diocèse. » Même alors, à la Société, on savait organiser les autres mieux que soi-même. Mais est-ce charité bien ordonnée? C'est sûrement mêler les cartes et décider de l'avenir d'autrui, au détriment du sien. La tradition continue. Il y en a toujours qui se croient membres du conseil d'administration de la Société pour l'avantage des autres. Ébloui par ce qui semble être une charité d'un désintéressement exemplaire, on les laisse faire.

De toute façon, la réunion n'avait pas été convoquée pour marchander lots et forêts, mais pour « parler de l'érection d'un monument à La Vérendrye. » Le conseil fut unanime quant à l'opportunité, l'urgence même, de réaliser un tel projet. On nomma un comité « chargé tout spécialement de faire connaître l'œuvre patriotique et de trouver des fonds nécessaires pour la mener à bonne fin. » Ce n'est que onze mois plus tard que devait se rencontrer de nouveau le conseil de la Société.

Entre temps, le comité du monument allait bon train avec ses préparatifs. À sa première réunion, le 17 janvier 1912, après avoir accepté la démission, spontanément offerte, du Père Morice et de Camille Teillet, le comité s'adjoignit bon nombre de membres, représentant

diverses associations et sociétés. On s'inquiéta ensuite d'avoir ouvert si grandes les portes d'entrée de la Société. À la réunion suivante, après consultation, on tira la conclusion « que les dites nominations ne pourront devenir valables que si elles sont confirmées dans une seconde séance comme l'exigent les statuts. » Le secrétaire donna lecture de l'appel préparé « pour saisir l'opinion publique du projet du monument La Vérendrye ». Cet appel fut approuvé après quelques modifications et suggestions. Le comité résolut d'inviter le Père Midway Filion à le traduire et autorisa sa publication dans les journaux de Winnipeg. Tiré à dix mille exemplaires, l'appel aux Canadiens français démontre bien, dans le passage suivant, l'intention des fondateurs. « Au moment où une immigration intense précipite dans nos fertiles prairies des légions d'individus venant des pays les plus divers et apportant les aspirations les plus variées, il semble que la race [sic] canadienne-française soit de nouveau appelée, sinon à découvrir l'Ouest, du moins à le reconquérir en y affirmant ses droits inaliénables de premiers occupants et en les revendiquant avec toute la dignité et tout le courage de race de pionniers, de défricheurs et de civilisateurs. » Dans la version en anglais, qui n'était que la moitié du texte en français, ce passage, entre autres, est retranché.

Dans le but aussi de susciter des souscriptions, le comité demandait à certaines membres d'écrire aux éminences de ce monde pour solliciter des dons. Le 13 février, on autorisa la publication de la première liste de donateurs dans *Le Manitoba* du lendemain. Déjà le total s'élevait à 2 387,50 \$. Cependant une note marginale du secrétaire-trésorier Lamy, en date de 1918, retranche 425 \$ de ce montant. Les donateurs suivants n'avaient pas versé la somme promise : le collège de Saint-Boniface (100 \$), le juge Prud'homme (75 \$), l'entrepreneur Sénécal (100 \$), le médecin Lachance (100 \$), Georges Caron (25 \$), et Liguori Gagné (25 \$). Une deuxième liste, en date du 12 mars 1912, ajoutait 400 \$ au montant déjà souscrit.

De son côté, l'abbé Jean Caire, le colonisateur, pour aider au monument, faisait reproduire en France dans le Défenseur du Canada catholique et français, livraisons de janvier, février et mars, le journal de *La Vérendrye* publié par la Société l'année précédente. Mais il ne faisait pas que copier. Pour la plus grande appréciation de ses lecteurs, il ajoutait une centaine de notes érudites au bas des pages. Le tout se terminait par un appel à la France à contribuer au fonds du monument.

Le comité se réunissait de nouveau le 1^{er} avril pour décider « d'aller le lendemain en délégation auprès de l'Honorable R. P. Roblin,... dans le but d'intéresser le Gouvernement au monument La Vérendrye. » Le député Bernier présenta la délégation qui fut accueilli « avec beaucoup de bienveillance ». Le Père Blain exposa l'objet des délégués et le maire Berry l'appuya. Celui-ci ne tenait pas rancune. En effet, le 1^{er} décembre précédent Les Cloches de Saint-Boniface, en parlant des élections imminentes à la mairie, disait seulement de Berry, le futur maire, qu'il était « spéculateur en terrains », tandis que la rédaction décrivait le candidat perdant, Lachance, comme ayant « toutes les qualités requises pour faire un excellent maire ». En une vingtaine de lignes, on les énumérait.

« L'honorable M. Roblin se déclara personnellement en faveur du projet qu'il promit d'aider de toutes ses forces. Il suggéra de travailler à y intéresser la province entière d'une manière effective, de faire connaître exactement le but poursuivi, ce que l'on avait l'intention de faire et ce qu'il fallait pour le réaliser. Il suggéra en particulier de préparer des circulaires, des exposés ou compte rendus qu'il pourrait à la prochaine session mettre devant la chambre pour en

obtenir une aide pécuniaire. » La délégation se retira enchantée de l'accueil sympathique de Roblin et de l'appui dont il lui donnait l'assurance.

La presse, du moins le Free Press, prit ombrage de cette activité patriotique. Dans un article intitulé « La Vérendrye », le 25 mai 1912, un certain M. T. écrivait en parlant du monument : « If this enterprise is left to our French [même à l'époque ce journal confondait Canadiens et Français] friends across the river, it will be to our shame. » Pour ne pas continuer à se faire couper l'herbe sous les pieds, alors qu'il en était encore temps, vu que des témoins vivaient, M. T. donnait l'alerte et suggérait de désigner incontinent les sites qui rappellent les événements intéressants pour l'histoire de la Rivière-Rouge. Il était d'autant plus pressant d'agir que des citoyens devraient s'en charger, car le Manitoba Historical Society, et avec quelle prudence M. T. l'affirmait, était « as dead as Julius Caesar ». Elle le serait pour quelque temps encore car dans une lettre en date du 2 avril 1927, Charles Napier Bell, président de la Society, informait le secrétaire Lamy qu'elle ne s'était pas réunie « from about 1906 to last year. »

Pour le moment, la « French Historical Society » était bien vivante. Elle accumulait, de façon bien indirecte parfois, des connaissances sur le passé, tout en recevant l'appui et le soutien de membres, même absents. L'historien Georges Dugas, qui avait lu l'article de M. T., écrivait de sa lointaine province de Québec au président Langevin qu'il était lui-même « un des plus anciens parmi ceux qui tiennent le fil de la tradition et celui qui a apporté le plus de soin à recueillir les faits importants qui datent des commencements de la colonie de la Rivière-Rouge. J'ai connu Madame Lajimonière venue au Nors-Ouest en l'année 1806 et j'ai conversé avec elle... J'ai aussi connu sa fille, Reine Lajimonière, née le 6 janvier 1807 à Pembine. » (À noter les dates données par Dugas et si souvent contestées. Pourtant Dugas demeure le mieux informé sur le sujet, même aujourd'hui). Et il continuait : « Par elle [Reine] je me suis fait montrer l'endroit précis où les 22 Anglais tués à la bataille de la Grenouillère ont été enterrés. Aujourd'hui cet endroit est occupé par l'hôtel de ville construit sur une grande coulée qu'on a rempli de terre. C'est sous cet édifice que reposent les malheureuses victimes de l'ambitieuse compagnie du Nord-Ouest. » Et comme si tous ces renseignements ne suffisaient pas, le témoin d'une époque lointaine concluait : « J'ai vu des restes de la palissade en pieux qui entourait le fort Douglas, c'était à peu près à mi-distance entre la grande gare du Pacifique et la rivière Rouge. » Et à son tour, il remarquait qu'il serait sans doute à propos de traduire en anglais sa biographie de Mgr Provencher car « elle contient une foule de faits historiques de haute importance; il serait bon que nos amis les Anglais (qui découvrent le nouveau monde tous les matins) en prissent connaissance. » Dugas était aussi d'avis que sa courte biographie de Marie-Anne Gaboury soit traduite en anglais. « Cette petite plaquette est de nature à intéresser les étrangers à notre race. » Dugas commettait-il un lapsus en souhaitant ce qui était un fait accompli? Ne savait-il pas que J. N. Morice l'avait déjà traduite et que la Manitoba Historical and Scientific Society l'avait publiée, en 1902, tout en faussant la date de l'arrivée de Marie-Anne Gaboury et celle de la naissance de Reine?

Un autre historien, lui aussi, prêtre le père Adrien-Gabriel Morice, s'adressait au président Langevin au début d'août 1912 pour lui rappeler qu'il lui avait envoyé, il ne précisait pas quand, sa démission de membre de la Société « à cause de certains procédés que je crois contraire à son intérêt et tout à fait répréhensibles. » Il ne précisait pas non plus de quels procédés il s'agissait. Comme il était sur le point de lancer son Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, il se demandait si sa démission était entrée en vigueur, car, entre temps, « M. l'abbé Lamy et M. le juge Prud'homme n'ont assuré que ces procédés avaient été reconnus comme

irréguliers et désavoués. Dois-je après cela être considéré comme en dehors de cette société? » Question de savoir seulement! Le titre ne lui était pas d'une grande nécessité. L'impétueux et brillant Morice, orgueilleux, irrévérencieux, mais pas méchant, même s'il blessait souvent, terminait sa lettre, en claironnant du haut de son destrier : « J'ai onze autres titres et si je voulais les mentionner je pourrais me passer de celui-là. » Les difficultés et malentendus furent surmontés et la page titre de son étude indique bien qu'il était membre de la Société historique de Saint-Boniface.

Le Père Morice était évidemment absent de la réunion du comité pour le monument, tenue le 20 septembre 1912, vu qu'il avait démissionné dès la première réunion, en janvier. Nulle part il n'est dit pourquoi il refusa de participer au travail du comité, - surcharge de travail peut-être, - ni s'il ne demande jamais d'en faire partie de nouveau. Le président Lecomte était également absent de cette onzième réunion, mais il avait envoyé une lettre de démission « parce qu'il était sur le point d'aller résider dans la province de Québec. » Dans son cas du moins, ce ne fut ni « l'Église » ni « l'État » qui avait failli dans la tâche, peu biblique dans le cas de la première, de coloniser l'Ouest canadien. Plutôt était-ce l'Ouest qui n'avait pas su le garder! Le comité accepta sa démission et pour le remplacer nomma Louis-Arthur Prud'homme. Avant la levée de la séance, il fut décidé d'inviter « les Anglais » de Winnipeg à exprimer leur opinion sur le projet du monument à La Vérendrye.

Le 22 novembre suivant, la Société se réunit pour une assez courte séance, s'il faut en juger d'après le procès-verbal : une page, à peine, pour noter la résolution de publier les lettres de Norbert Provencher, premier évêque de l'Ouest. De son côté l'abbé Lamy, futur secrétaire de la Société, rendit compte du travail accompli en faveur du monument.

Le reportage de cette réunion publié dans Les Cloches de Saint-Boniface en dit plus et moins. Il passe sous silence la publication des lettres pour annoncer, en lieu et place, la publication de la Relation de Jérémie, officier canadien à la baie d'Hudson de 1695 à 1714, ainsi que le voyage de l'abbé Georges-Antoine Belcourt, missionnaire canadien, de Montréal à Saint-Boniface, en 1831. Le reportage ajoute que la réunion s'est fixée sur la nature du monument, sur le coût probable et sur la demande d'un concours aux artistes désireux de l'exécuter. Rien de tout cela n'allait figurer au procès-verbal de la réunion suivante du comité, le 3 décembre. Avait-on négligé de communiquer la décision de la Société au comité? À moins que ce ne fut Langevin et Prud'homme qui ne s'entendaient plus ou ne s'écoutaient plus...

Le calme des mois suivants fut interrompu, sans doute, par les fêtes de Noël et du Jour de L'An, mais aussi par la découverte, en février, d'une plaque déposée par le Chevalier La Vérendrye, le 30 mars 1743, sur une colline près de Pierre, capital du Dakota sud. Des enfants s'y amusant l'avaient trouvée. L'autre interruption affecta plus particulièrement le Père Morice. En date du 1^{er} avril 1913, Langevin lui avait fait parvenir ses « observations sur l'histoire abrégée de l'Ouest canadien ». Le président reprochait à l'auteur – en un mot, de ne pas avoir écrit le livre qu'il aurait voulu – par exemple, de relier les activités des missionnaires de toutes les communions, ce qui constituait à ses yeux « l'indifférentisme enseigné aux enfants »; de relier « l'arrivée des Oblats à la première exécution capitale [ce qui] ne me semble pas heureux." Il ajoutait: « L'indication trop fréquente des arrivées de ministres protestants pourrait faire croire aux enfants qu'il y a une sorte de parité entre nos prêtres et ces ministres. Ce qui est dit de M. Evans est très bien, c'est un petit bijou de justice et de gentilhommerie toute française, mais le titre

« Arrivée des Sœurs et de l'évêque Anglican » m'horripile. » Pour terminer ses observations, Langevin jugeait que Morice poursuivait trop bien « une idée de fausse générosité ».

La réponse de Morice se fit attendre neuf mois et seize jours. Le ton n'en n'était pas moins direct. En date du 17 janvier 1914, il n'envoyait pas dire à Langevin que s'il ne voulait pas de son manuel, d'autres moins difficiles sauraient l'apprécier. « J'ai dû me rappeler la promesse que j'avais faite à Mgr Mathieu d'être discret et prudent, de manière que les représentants du gouvernement n'en empêchent point l'usage. » Morice, pour faire plaisir à Langevin, avait néanmoins fait des changements, retranchements ou additions, mais il ne s'attendait point « à ce que vous trouviez tout irréprochable; la prévention empêche souvent de voir clair. Ensuite, parti pour critiquer comme vous l'êtes évidemment, vous pouvez toujours vous rejeter sur l'illustration, etc. »

Plus ça change, plus c'est la même chose! Et pour emprunter le mot du Frère Untel, quand on manque d'arguments, on peut toujours s'en prendre à la façon de dire. La Liberté, journal fondé par Langevin et publié pour la première fois sur les entrefaites, soit le 20 mai 1913, ne fit pas état de cette controverse autour du manuel scolaire de Morice. Par contre, La Liberté était au départ une feuille très sérieuse.

Les Métis cependant s'en mêlèrent. Après avoir été grillé par son évêque, Morice subissait leurs reproches pour ce qu'il avait dit de leurs ancêtres. Pourtant, il en a parlé, et pas méchamment, des Métis, ce qui était quand même assez rare à l'époque. Ainsi en est-il de la gratitude!

Une autre initiative de la Société réussissait mieux et arrivait même à s'attirer l'attention et les louanges de la presse internationale. Léopold Leau, dans son journal parisien, La Canadienne, livraison d'avril 1913, et pour marquer la parution des lettres de Provencher, félicitait le conseil de vouloir ainsi « rappeler aux Canadiens des nouvelles générations et d'apprendre aux immigrants les noms des héros qui ont illustré le pays. »

Sur les entrefaites, à Saint-Boniface, se réunissait, le 8 avril 1913, le comité du monument pour obtenir des lettres d'adhésion « des hommes influents de langue anglaise appuyant l'idée patriotique d'ériger un monument au découvreur de l'Ouest canadien. » Il fut aussi question de solliciter des dons de la France. Langevin fut déçu par cette réunion et de la tournure que prenaient les priorités du comité. Le conseil avait pourtant exprimé son opinion lors de sa dernière réunion. Il écrivit à Prud'homme, le 20 avril, pour tirer cette affaire au clair et lui rappeler qu'il fallait « au plus vite demander à des artistes un croquis, sans pourtant s'engager. La Vérendrye serait représenté debout, je suppose, et montrant les montagnes Rocheuses. Y aurait-il des bas-reliefs? » C'était le plus important à faire pour le moment. Les lettres d'adhésion pouvaient attendre. D'autant plus que, selon Langevin, le croquis aiderait à les obtenir, ainsi que « l'aide du gouvernement d'Ottawa et de Manitoba et de la ville de St-Boniface ». Il termina sa lettre en affirmant que « s'adresser à la France en ce moment serait une indiscretion. »

Le lendemain, Prud'homme écrivait à son tour, comme le lui avait demandé le comité, pour l'obtention d'un site pour le monument à l'angle des rues Taché et Masson « lequel serait converti en parc public acheté par la ville ». Au début de décembre, il avait été question d'ériger le monument à l'un des angles des rues Aulneau et Cathédrale, tandis qu'un historien de Winnipeg, C. N. Bell, lors d'une conférence devant le Canadian Club, au début d'avril, suggérait

qu'un « mémorial quelconque » soit érigé à Winnipeg. Il fallait faire diligence. Prud'homme s'adressa au conseil municipal, et fut reçu favorablement, quant à l'achat de la corporation archiépiscopale du « coin nord-ouest de la rue Masson ». Comme conclusion à sa lettre, il exprima son accord avec Langevin. Il convenait « d'avoir immédiatement une maquette du monument : statue, bas-reliefs ».

À la réunion du 25 avril, il accepta d'écrire à Philippe Hébert, Adélarde Laliberté et Émile Brunet, artistes de Montréal, pour leur demander de soumettre des croquis. Laliberté et Brunet acceptèrent par retour du courrier. Leurs réponses furent lues au comité, le 20 mai, alors que sur la suggestion du Père Blain, on décida de changer le sujet d'un des trois bas-reliefs pour lui substituer « celui des deux fils de La Vérendrye, accompagnés de deux Français et de Sauvages, escaladant le 3 janvier 1743 les premiers pics ou contreforts des montagnes Rocheuses, près d'une rivière et y arborant le drapeau fleur de lysée. » On lut aussi la lettre de Langevin annonçant que le conseil épiscopal avait été unanime dans sa décision de vendre à la ville le terrain désiré pour le monument.

Le 30 mai suivant, le comité se rendit en délégation auprès du conseil municipal pour demander l'acquisition du dit terrain qui, tel que mentionné, servirait en même temps de parc. « M. le maire répondit que le projet avait toute sa sympathie et que le Conseil allait le prendre en considération. » De nouveau, le projet du monument La Vérendrye était en marche et progressait de façon satisfaisante. Deux croquis de Laliberté étaient dans les mains du comité. Pour rendre compte du progrès du comité, une réunion du conseil de la Société fut convoquée pour le 20 août 1913. Langevin la présidait. Ce serait la dernière fois.

Il fut d'abord décidé, sans qu'aucune raison ne soit donnée, de suspendre la publication des lettres de Provencher. Manque de fonds, sans doute. En effet, les [dernières lettres furent publiées dans Les Cloches de Saint-Boniface, livraison du 1^{er} octobre 1913. Par contre, le bulletin numéro III de la Société, qui comprenait la collection complète, paraissait avec 1913 comme date de l'édition. Puis on étudia les plans des artistes Hébert et Laliberté et tous furent invités à aller voir la maquette de Brunet au Petit Séminaire. On demanderait une allocation de 750 \$ du gouvernement provincial pour les publications et on décidait de lancer la deuxième édition de la vie de La Vérendrye que l'auteur, Prud'homme, donnait à la Société. Finalement, on autorisa le comité du monument à rendre publique la circulaire « donnant les lettres d'adhésion reçues de personnages en vue, et aussi le plan de la statue à ériger, et de l'envoyer aux autorités fédérales et locales. » Ces lettres d'adhésion, pour s'assurer la complaisance de nos compatriotes, ne sont pas sans rappeler les opinions de personnages influents anglais qu'il fallut obtenir avant de se faire accorder un permis de radiodiffusion en français dans l'Ouest canadien.

Le comité choisit de faire imprimer, par Le Manitoba, trois cents exemplaires de la circulaire, nombre augmenté à quatre cents la semaine suivante. Le plan de la statue ne fut pas inclus. On proposa d'ajouter « un résumé de ce qui a été fait jusqu'à présent », mais la proposition resta lettre morte. La réunion fut ajournée après la résolution unanimement approuvée « de prêter à la corporation archiépiscopale de S. Boniface, à raison de 5 pour-cent l'argent déjà recueilli et à recueillir pour le monument. »

À l'avant-dernière réunion du comité, le 2 octobre 1913, on ne proposa guère plus qu'une autre délégation auprès du premier ministre Roblin. Au niveau des corps publics, et à cause de leur indécision, le projet du monument perdait de nouveau de la vitesse. À la fin de décembre, dans

une lettre à Prud'homme, Langevin l'affirme encore : « Il faut bien patienter, mais espérer fort que le gouvernement du Manitoba et celui d'Ottawa comprendront leur devoir vis-à-vis de l'intrépide découvreur de l'Ouest canadien. Il faut nous hâter d'achever l'œuvre commencée, et j'espère que 1914 nous apportera ce bonheur. » L'évêque sentait-il sa fin venir ou était-ce là tout simplement son impatience ordinaire d'en finir avec un projet commencé?

La dernière réunion du comité eut lieu le 25 février 1914. La délégation ne s'était pas rendue voir Roblin, mais elle devrait le faire sous peu afin de répondre à une question du gouvernement fédéral concernant l'octroi. À Ottawa le sénateur LaRivière plaidait pour le comité. Il n'était guère encourageant, et le président Prud'homme « fut autorisé à lui répondre que le comité serait heureux d'obtenir 10 000 \$ d'Ottawa, mais que c'était un minimum, puisqu'il avait demandé 15 000 \$. Le dernier geste posé par le comité fut d'examiner des dessins de bas-reliefs envoyés par Émile Brunet. Et la séance fut levée!

Le bureau du juge Prud'homme à l'hôtel de ville n'entendrait plus l'écho des discussions sur un projet aussi grandiose que celui du monument La Vérendrye. Noël Bernier, « le délicat Noël Bernier », auteur d'une histoire de Fannystelle qui relancerait les publications de la Société, en 1939, se rappelait avec nostalgie dans un article paru dans Le Devoir, en 1940, ces réunions où « nous faisons le bilan des richesses que notre souscription publique nous mettait entre les mains... Nous touchions à la réussite, lorsque, en août 1914, survint la guerre. Cet événement suspendit naturellement tout secours officiel; et nous-mêmes, hélas! Fûmes vite englobés dans d'autres préoccupations. »

Un autre événement, peut-être plus important que la guerre pour la Société, survint le 15 juin 1915, avec la mort du président Langevin. L'âme de la Société s'était envolée! Antoine d'Eschambault, qui n'était pas encore disponible, serait le seul véritable successeur de Langevin. Guerre ou non, il est probable que Langevin aurait gardé vivant le projet du monument. Sa mauvaise santé, plus encore que les grondements lointains du canon, battit en brèche son énergie. Sa mort anéantit à jamais l'esprit intensément patriotique qui régnait à la Société depuis 1902 et qui faisait d'elle une force sinon à craindre, du moins à respecter, à cause de la sincérité de ses convictions et du bien-fondé de ses objectifs. Dans un pays dont l'histoire est brève et où l'effort se traduit par des vestiges matériels d'une importance relativement peu considérable, il revient presque uniquement aux monuments et aux publications de rappeler aux immigrants qu'ils sont les héritiers d'un passé. Assurer la présence matérielle du passé francophone de l'Ouest canadien, voilà la fonction première de la Société si on en juge d'après l'œuvre accomplie par le premier président. Omer Héroux, pleurant la mort de Langevin dans Le Devoir, le soulignait : « Le rayonnement de cette œuvre devra éclairer les nouveaux-venus, leur fournir d'utiles motifs de réflexion. » C'était l'héritage que laissait Mgr Adélarde Langevin, non seulement à la conscience du nouveau Manitoba, mais aussi à l'émulation de la future Société historique de Saint-Boniface.

De 1915 à 1935, la Société connut des années de douce somnolence. « Une séance tenue à de longs intervalles suffisait à tranquilliser les consciences. » Ainsi se rencontra-t-on d'abord le 27 octobre 1915. Le moment difficile passé, - celui de constater de ses yeux le siège présidentiel inoccupé, - on proposa que Mgr Béliveau, le futur archevêque de Saint-Boniface, soit président de la réunion. Il était l'un des sept fondateurs, ayant participé à l'expédition de 1902. Il participait aussi aux fouilles de 1907 et de 1908. Cependant, il ne succéderait pas à Langevin comme président de la Société. Dès son accession au siège archiepiscopal de Saint-Boniface, il

dut aller à Rome défendre l'intégrité territoriale de son héritage contre l'invasion de forces anglicisantes. À sa rentrée, les écoles exigèrent son intervention et son attention. L'Association d'Éducation des canadiens français du Manitoba, fondée pour maintenir le français à l'école, réclamait tout l'appui qu'il pouvait prêter.

L'unique fois donc qu'il occupa le fauteuil du président de la Société, il ouvrit la réunion en présentant les comptes à payer. Le 19 mars précédent, une lettre du secrétaire provincial, Joseph Bernier, avait accompagné un chèque de 750 \$ du gouvernement manitobain. Un mois plus tôt, Bernier avait annoncé cette allocation provinciale sans en préciser le montant, mais avait exprimé le désir – n'était-ce pas un ordre? – que la Société trouvât le moyen « de faire publier une traduction anglaise des volumes que vous avez publiés en français. Cela ferait plaisir au Gouvernement qui considère votre travail comme très important. »

Le conseil, commençant par le commencement, autorisa le paiement de factures pour l'impression des lettres de Provencher que le procès-verbal appelle le volume V, (bien que la page-titre porte le volume III, ainsi que l'année 1913). Y aurait-il eu un retard dans le lancement du volume et on n'aurait pas changé la page-titre sans doute déjà imprimée? Autrement, comment aurait-on pu remettre à deux ans le paiement de la note de l'imprimeur! Ensuite, on vota à l'unanimité de faire traduire par un M. Leyden du Free Press – le poète, Pierre Lardon, y apporterait aussi son concours – la biographie de La Vérendrye que l'auteur, Prud'homme, avait donnée à la Société deux ans plus tôt. La résolution précisait « que l'ouvrage soit imprimé dès que la traduction sera prête. » Elle le serait un an plus tard, car, à la réunion suivante, le 10 octobre 1916, le conseil paya l'honoraire du traducteur (175 \$) et de l'imprimeur. On ne reparla plus d'un travail rédigé par une religieuse sur la bataille de Batoche et dont un tirage de cent exemplaires devait être imprimé à Paris selon les résolutions du conseil. Il semble que le manuscrit ait été victime de la guerre et ait détruit en transit ou dans un bombardement. Par contre, comme pour confirmer la Société dans son rôle d'éditeur de documents historiques, comme si elle se voulait être de plus en plus la Champlain Society de l'Ouest, le conseil décidait de publier, « dès que les finances le permettront », les lettres de Provencher à Jean-Jacques Lartigue, évêque de Montréal. Puis, on nomma un nouveau conseil. Prud'homme, père, était élu président; Goulet, le vice-président; Paré, le trésorier, et Prud'homme, fils, le secrétaire. Auparavant, on avait choisi huit nouveaux membres. James Prendergast, le juge, était le seul laïc. Parmi les clercs se trouvaient Joseph-Victor Joubert, le candidat dignus de la troisième terna des évêques de l'Ouest au siège épiscopal de Régina à son inauguration, en 1911; Léonide Primeau, auteur, historien des sœurs Grises, procureur du diocèse et grand recruteur d'abonnés au journal Le Devoir; Jean-Marie Jolys, curé; et Gregory Féré, recteur du collège. Celui-ci était élu conseiller avec Lachance, Cahill, Blain et Adrien Potvin, ancien inspecteur des écoles publiques. Potvin, tout juste avant la levée de la séance, appuyait la résolution de vendre au prix de cinquante cents l'unité, la traduction en anglais de la vie de La Vérendrye, quoique son coût de publication s'élevait à 1,25 \$ l'unité. C'est dire qu'on se souciait de mettre les livres de la Société à la portée de tous.

L'année suivante, rien, sauf un bref entrefilet dans Les Cloches de Saint-Boniface, qui peut-être un peu pour pleurer le départ de Roblin ou pour rappeler le souvenir de ce « grand ami des Canadiens français », annonçait sans détour que « cette année le gouvernement Norris a supprimé [l'] allocation, dont la Société faisait pourtant si bon usage, comme l'attestent les travaux historiques qu'elle a jusqu'ici publiés. »

Ces travaux, ils étaient au nombre de sept. La plupart, parus d'abord dans Les Cloches de Saint-Boniface au frais de la Société, ce qui diminuait le coût initial de l'impression, étaient ensuite publiés et vendus en tirés à part. Il a déjà été question du volume I sur La Vérendrye et la découverte du fort Saint-Charles. En 1912, le volume II, La Relation de Monsieur Jérémie démontrait comment le séjour à la baie d'Hudson de Jérémie et de ses compagnons avait changé, même si ce ne fut que pour quelques années, les noms de la région. La rivière Nelson, par exemple, était devenue la rivière des Saintes-Huiles parce que le missionnaire les y avait laissé tomber. Ce livre introuvable depuis sa première édition à Amsterdam en 1732, était lancé avec un tirage de cinq cents exemplaires au coût total pour la Société de 59 \$. L'année suivante, la Revue canadienne accepta de publier L'Itinéraire du voyage de l'abbé Belcourt à la Rivière-Rouge en 1831; l'impression en était terminée, le 10 avril 1913, au coût de 80 \$ pour cinq cents exemplaires. Le document est précieux grâce aux descriptions précises de la topographie et de la route des canots. Belcourt fait mention de noms bien typiques comme le portage de la culbute des Allumettes, le portage du Plain-Chant, le portage du pin des Musiques, le détroit de la Cloche, le portage du Paresseux, pour n'en nommer que quelques-uns.

L'année 1915 fut la plus importante quant aux publications. Sauf erreur, la Société faisait paraître, Les Lettres de Mgr Provencher aux Évêques de Québec, Le Rapport de Mgr Taché adressé en 1888 aux Directeurs de la Propagation de la Foi (cinq cents exemplaires, avec force renseignements sur les paroisses du diocèse, au coût total de 105 \$), et réimprimait, (était-ce toujours pour répondre au désir du gouvernement provincial?) un important article du Jésuite T. J. Campbell de New York : Out of the Grave : The Discovery of Fort St. Charles. Cette dernière brochure, tirée à cinq cents exemplaires également, avait coûté 81,50 \$. En 1916, en anglais encore une fois, on publiait la vie de La Vérendrye, de Prud'homme, au coût de 810,50 \$ pour huit cents exemplaires.

Mais la cessation de l'allocation provinciale mettait fin pour le moment aux publications, sauf pour les morceaux que la rédaction des Cloches de Saint-Boniface feraient paraître dans ses pages. En 1919, par exemple, la revue ecclésiastique et historique livrait au public deux poèmes inédits de William Chapman, « Feu de Prairie » et « les Chasseurs de Bisons ». Vu leur couleur locale, Chapman les avait envoyés à la Société, peu de temps avant sa mort en février 1917, afin qu'ils fussent publiés dans le Bulletin. Incapable d'y arriver, le secrétaire de la Société avait permis aux Cloches de Saint-Boniface de prendre la relève. Sans allocations pour les publications, la Société était laissée avec la seule ressource d'un maigre revenu provenant de la vente du Bulletin à prix modique, ce qui ne rapporterait guère plus qu'une centaine de dollars sur une période de vingt ans, et de l'intérêt accumulé, à peu près 450 \$ sur vingt ans, à la balance de 495,77 \$ en banque après les La Vérendrye de Prud'homme – Leyden – Lardos.

La guerre passa, puis l'après-guerre. Prud'homme et Morice, entre autres, continuaient leurs travaux personnels et leurs publications. En 1922, dans le feu du collège, disparaissaient les restes du Père Aulneau et de ses compagnons, ainsi que les souvenirs du fort Saint-Charles. Puis trois autres années s'écoulèrent. Il y avait maintenant neuf ans que la Société ne s'était réunie. À la demande d'un groupe que la chose intéressait, le président Prud'homme en convoqua les membres épars, et la Société fut reconstituée lors d'une réunion le 17 novembre 1925. Comme à la fondation, en 1902, et à la constitution légale, en 1907, sept membres répondirent à l'invitation du président : Prud'homme fut réélu président, Hormisdas Béliveau, frère de l'archevêque, fut élu vice-président, Denys Lamy, un ami dévoué de la Société, secrétaire (Joseph-Henri Prud'homme était devenu évêque de Prince-Albert), et Léonide Primeau, trésorier

(Paré avait donné sa démission). Puis l'élection du conseil fut interrompue pour permettre de choisir neuf nouveaux membres : sept clercs, dont les abbés Sabourin et d'Eschambault, et deux laïcs, Samuel Nault, président de l'Union nationale métisse, et Donatien Frémont, rédacteur de La Liberté. L'élection des cinq conseillers put donc se faire et le sort tomba sur Wilfrid Jubinville, curé de la cathédrale, Joseph Desjardins, recteur du collège, Alcide Normandin, supérieur du Juniorat des Oblats, Arthur Cusson, commerçant de Saint-Boniface, et Donatien Frémont. Ainsi reconstitué, le conseil ajourna sa réunion après avoir résolu de surveiller l'érection au Manitoba de plaques commémoratives par la Commission des sites et monuments historiques du Canada et d'insister « pour obtenir des inscriptions dans les deux langues officielles du Canada sur les dites plaques. »

À la réunion de l'année suivante, le 23 novembre 1926, quatorze membres étaient présents. À l'ordre du jour : un projet remontant à 1877, le monument à La Vérendrye. La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface se proposait de construire un édifice qui porterait le nom « Monument La Vérendrye ». Elle demandait si elle pouvait compter sur les sommes recueillies, en 1912 et 1913, par la Société historique. Le conseil décida d'accéder à la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste lorsqu'elle aurait elle-même accumulé la somme de quinze mille dollars et après avoir pris l'engagement « d'ériger plus tard une statue au découvreur de l'Ouest. » Le projet n'eut pas de suite.

De nouveau le silence tomba sur la Société. Cette fois il dura cinq ans. Finalement, le 17 novembre 1931, onze des vingt-cinq membres accessibles, (treize vivaient en dehors du Manitoba) répondirent à l'invitation du président Prud'homme : le curé Jubinville, le père Magnan, provincial des Oblats, le curé Sabourin, l'avocat Dubuc, et Goulet, Bernier, Frémont, Nault, d'Eschambault et le secrétaire Lamy. Prud'homme ouvrit la réunion en rappelant la place importante que La Vérendrye continuait à occuper dans la vie de la Société historique. En tant que président et représentant de ladite Société il avait assisté à une cérémonie au palais législatif où le découvreur avait sa statue; assisté aussi à l'ouverture d'une école La Vérendrye dans la division scolaire de Winnipeg; et, finalement, au dévoilement d'un cairn élevé sur le site du fort La Reine à Portage-la-Prairie par la Commission des sites et monuments historiques du Canada, l'inscription étant en anglais et en français. Prud'homme conclut en disant que La Vérendrye avait ainsi été reconnu officiellement par les gouvernements fédéral, municipal et provincial. « Ce qui n'empêche que nous devrions poursuivre notre projet d'érection d'un monument à Saint-Boniface. À cette fin la Société possède actuellement 7 000 \$. » Il se trompait d'au moins 2 500 \$ en trop. En 1938, quand l'argent fut remis au comité du monument nouvellement reconstitué, aucune somme n'ayant été retirée ou ajoutée à celle placée à 5 pour cent en 1914, le total ne s'élèverait qu'à 5 025 \$. De toute façon, le commentaire du président demeurait un vœu pour le moment.

Le conseil ne manque pas l'occasion offerte par sa réunion pour féliciter Frémont de sa brochure, « Mgr Taché et la naissance du Manitoba »; de le remercier chaleureusement aussi de sa critique élaborée des livres romancés de Maurice Constantin-Weyer, colon français qui avait raté son coup sur un homestead dans la région de Saint-Claude, qui était rentré en France à la guerre, et qui, par la suite, avait fait fortune, littéraire et autre, en publiant ses souvenirs du Manitoba, imaginaires pour la plupart, les uns tous plus cocasses que les autres. La critique de Frémont, la seule publiée alors sur le sujet au Canada, vengeait « notre histoire de l'Ouest... des éclaboussures dont l'impudent publiciste français l'a couverte et des travestissements dont il l'a affublée. » Roger Goulet appuya la résolution. Les métis n'étaient-ils pas les plus touchés par les

élucubrations de l'auteur français! Un comité des leurs avait même réussi à faire retirer des rayons de l'unique librairie française de Winnipeg les exemplaires du livre offensant.

Avant l'élection du nouveau conseil, on présenta douze nouveaux membres : le voyageur de commerce Joseph-Placide Bertrand, auteur de Highway of Destiny : an epic story of Canadian development, publié à New York, en 1959; Rodrigue Villeneuve, premier évêque de Gravelbourg; Marius Benoit, directeur de la chorale de la cathédrale; Ferdinand Faure, recteur du collège; Godias Brunet, instituteur; Louis-Philippe Gagnon, libraire; Louis-Philippe Roy, juge; Guillaume Charrette, avocat et président de l'Union interprovinciale métisse; Camille Fournier, instituteur; Henri Lacerte, magistrat et président de l'Association d'Éducation; et Honorius Daignault, secrétaire de la dite association. Le procès-verbal disait bien douze membres, mais en nommait onze seulement. Les lettres d'acceptation révèlent le douzième : Jean-Joseph Trudel, médecin. En date du 23 novembre 1931, il écrivait : « Je suis très flatté de ce nouvel honneur qui m'échoit et que j'accepte non sans quelque hésitation. J'appartiens déjà à plusieurs sociétés qui m'occupent beaucoup et je me demande si je pourrai donner à la Société historique toute l'attention voulue. Toutefois, je m'efforcerai de faire ma petite part dans la mesure du possible. » Un bilan relevé par le secrétaire Lamy sur les entrefaites révélait que depuis 1902, la Société avait choisi 95 membres dont quarante-cinq étaient décédés. Des cinquante membres collectifs, treize vivaient ailleurs. La composition sociale de l'ensemble des membres n'avait guère évolué. Avocats, prêtres, instituteurs et médecins en étaient toujours à s'entre nommer. Il faut dire, cependant, que dès le début, on avait admis les commerçants dans les rangs de l'élite professionnels d'où ils étaient habituellement exclus.

Après l'élection du conseil, qui ne changeait pas grand-chose non plus, une délégation sous la présidence de Prud'homme fut nommée et chargée « d'essayer d'obtenir que le nom de La Vérendrye soit donné, comme il a été suggéré dans le public, à l'un des deux ponts nouveaux construits sur la rivière Rouge et l'Assiniboine. » Le président leva la séance après avoir remercié le conseil de ses bons souhaits à l'occasion de son soixante-dix-huitième anniversaire de naissance. Pour terminer le bilan des activités de l'année 1931, notons que la Société avait offert à la Bibliothèque vaticane une collection complète de ses Bulletins.

L'année suivante, Prud'homme et Lamy étant malades, Frémont présida l'unique réunion. Antoine d'Eschambault fut nommé secrétaire et ce, jusqu'aux prochaines élections. Ainsi, discrètement, en tant que remplaçant, la deuxième âme de la Société, sortait des rangs; et cela permettait d'augurer le meilleur avenir possible. Non pas qu'on eût signalé chez Antoine d'Eschambault une vocation d'historien et d'administrateur dès sa plus tendre enfance, quoique même jeune ecclésiastique, il « s'était avéré d'énicheur de textes » et que les années avaient « précisé ce goût pour les manuscrits, les parchemins solennels, les tracés géographiques de toutes sortes », mais parce que l'histoire du Canada lui coulait dans les veines. Par exemple, son arrière-arrière-grande tante avait été l'épouse de Pierre de Rigaud de Cavagnal, marquis de Vaudreuil, le dernier gouverneur du Canada français et le seul Canadien de naissance à avoir occupé ce poste. Avec l'aise du seigneur, il était courtois avec tous. Son activité énergique n'était pas sans rappeler celle du Langevin des années de bonne santé. La Société ne pouvait mieux choisir pour son relancement après une vingtaine d'années au ralenti sous une présidence bienveillante mais peu exigeante.

La convocation de la réunion du 28 mai 1932, sans Prud'homme, avait un motif bien précis et touchait encore La Vérendrye. Il fallait « décider si la Société prendra part d'une manière

quelconque aux fêtes qui s'organisent au lac des Bois à l'occasion du second centenaire de [son] arrivée dans ces parages. » En plus de l'invitation de la Société historique de Roseau, la ville de Kenora demandait à la Société de se joindre à ses manifestations, lors de l'ouverture officielle de la route Transcanadienne, parce qu'il serait opportun d'y parler de La Vérendrye. On décida de déléguer d'Eschambault aux fêtes américaines, et de s'informer du caractère, commercial ou autre, des célébrations de Kenora avant de se fixer sur la participation ou non de la Société. Il fut aussi décidé d'attendre à 1938 pour fêter La Vérendrye au Manitoba. Par contre, pour ne pas passer le bicentenaire ontarien sous silence et puisque la Société ne patronnait pas encore des soirées-conférences, on allait suggérer à la Société Saint-Jean-Baptiste d'inviter un conférencier de la Société « à parler de La Vérendrye lors de notre fête nationale ». Quant à Frémont, il ferait en sorte de « marquer l'événement d'une manière spéciale » dans La Liberté.

En juin, le secrétaire d'Eschambault se rendit à Warroad (Minnesota) où, devant un auditoire de quelque trois mille personnes, il parla de la « Discovery of the Lake of the Woods and early French explorations ». Ainsi il continuait, en anglais, sa carrière de conférencier d'histoire de l'Ouest commencée le 14 janvier 1931 devant la Manitoba Historical Society où il avait parlé des « French Canadian Pioneers of Manitoba ».

En février 1933, eut lieu à l'archevêché, l'assemblée annuelle de la Société qui confirma d'Eschambault dans son poste de secrétaire et réélut Prud'homme à la présidence. Il fut question, à cette réunion, de faire ériger un monument, non pas à La Vérendrye, mais à son neveu, La Jemmeraye, mort en 1734, et enterré près de Letellier. Les opinions étaient partagées quant à l'endroit de l'inhumation. Une « discussion aimable » s'ensuivit et mena les membres à se demander si certaines opinions déclarant Henry Kelsey le découvreur de l'Ouest n'étaient « par trop généreuses ». Puis, on se demanda si la bibliothèque provinciale possédait chacune des publications de la Société. Une lettre de la Société historique de Roseau s'informait du fort Saint-Charles et de son propriétaire. La Société n'y avait aucun droit, mais le conseil allait étudier la chose et répondre. Il fut proposé de recevoir la Manitoba Historical and Scientific Society au cours de l'hiver. Était-ce le résultat de la conférence de d'Eschambault deux ans plus tôt? Enfin, Alexandre LaRivière, fils d'une vieille famille de Saint-Boniface, et Pierre Labroquerie Taché petit-neveu de l'archevêque, furent choisis membres, et le président leva la séance.

La soirée avec la Society eut lieu le 27 avril 1933. La date est à retenir. C'était la première fois que la Société tenait une séance publique où une femme participait; de plus la tradition des soirées-conférences était lancée lors d'une soirée bilingue! Le président de la Society, D. A. Stewart, plaida en faveur d'une meilleure connaissance de l'histoire locale et de la petite histoire, et souligna l'urgence de recueillir dans le plus bref délai le passé de chaque localité alors que des témoins de ce passé vivaient encore. Le professeur MacFarlane l'appuya. Puis, Donatien Frémont parla avec éloquence des débuts difficiles de la Société. Débuts difficiles sans doute, mais le conférencier aurait pu tout aussi bien parler de débuts heureux, puisque rares sont les sociétés d'histoire qui peuvent se vanter d'avoir comme berceau la découverte d'un fort d'exploration. Madame McWilliams et le professeur Pickersgill remercièrent, en français, les organisateurs de la soirée. Et dans l'euphorie du moment – ou était-ce prévu? – on proposa de la salle qu'un monument soit érigé à la mémoire de La Jemmeraye. Placide Bertrand avait parlé plus tôt dans la soirée du jeune homme et de sa mort sur les bords de la rivière aux Roseaux. Les représentants de la Society y allèrent, à leur tour, d'une deuxième résolution et les auditeurs furent unanimes à appuyer les résolutions des deux sociétés.

Plus tard, des représentants des deux groupes rencontrèrent le commissaire de l'Ouest à la Commission des sites et monuments historiques du Canada. Celui-ci promit d'user de son influence pour que le désir des sociétés historiques du Manitoba se réalisât. Tard en 1934, on reçut de la Commission la promesse qu'un monument ou cairn serait érigé à Letellier. Le président d'Eschambault rendit alors « hommage au zèle déployé par M. Placide Bertrand à cette occasion. »

Ce fut lors d'une deuxième réunion en 1933, le 5 novembre plus précisément, que le président Prud'homme démissionna de son poste et que d'Eschambault lui succéda. Depuis dix-sept ans, Prud'homme, le co-fondateur de la Société avait été président. Même s'il n'avait pas éclipsé l'image de Langevin, ou n'avait pas donné un grand éclat à la sienne, il avait su, grâce à ses travaux historiques, garder bien vivants les buts de la Société. À la réunion qui lui donnait un successeur, il fut de nouveau question du monument à La Vérendrye. Après la présentation de Georges Chavannes, et d'Auguste Dansereau, instituteur, le nouveau président leva la séance.

On mit une année à se réorganiser et, le 25 novembre 1935, on se réunit de nouveau pour rendre compte du progrès accompli. Entre temps, une séance plénière avait eu lieu pour fêter l'ancien président à qui on avait offert un fauteuil avec une inscription, en souvenir des nombreux services qu'il avait rendus à la Société. À la première réunion convoquée par le président d'Eschambault, celui-ci annonça qu'il avait fait « l'achat de certains volumes parus au cours de l'année et qui offrent un vif intérêt historique. » C'était une innovation qui lui tenait à cœur. D'Eschambault est à l'origine de la bibliothèque de la Société et c'est lui qui établit la tradition, qui se maintient, d'acheter les livres qui ont trait plus particulièrement au Manitoba et à l'Ouest canadien. Après cette annonce, on déplora « l'absence à Saint-Boniface de tout monument et même de toute plaque commémorative » à La Vérendrye et on s'étonna de ce que « ce projet soit demeuré à l'état stagnant pendant vingt-cinq ans. » Pour innovateur que le nouveau président était été et se promettait d'être, il n'allait pas pour autant négliger ou oublier les projets de ses devanciers. Un comité fut formé, sous d'Eschambault, pour ranimer la question du monument et apporter des suggestions à la prochaine réunion. Avant de se quitter, on résolut de procéder « sans retard à la confection d'un catalogue complet des livres, revues et documents que possède la Société ou que l'on pourra recueillir dans la région ». Tous étaient d'accord que c'était « la seule façon d'assurer à ceux qui s'occupent d'études historiques un accès facile et sûr aux sources, tout en nous permettant de compléter notre bibliothèque et nos archives. » Et pour permettre le recrutement de nouveaux membres – il en fallait – on forma un autre comité. « Ceux qui aspirent à faire partie de notre société devront désormais en faire la demande à ce comité, qui, après avoir étudié le cas, communiquera ses observations à l'Exécutif. » La Société demeurerait fermée, mais dorénavant un aspirant pourrait lui-même faire sa demande d'adhésion sans avoir à dépendre de la bonne volonté d'un membre effectif pour le présenter. Après avoir félicité Frémont « de son magnifique Pierre Radisson », le président leva la séance.

Le seul grand silence que connut la Société durant la présidence de d'Eschambault eut lieu durant les trois années suivantes. Mais qui dit silence ne veut pas nécessairement dire inactivité. Le comité formé pour ranimer le projet du monument et fêter le bicentenaire de l'arrivée de La Vérendrye au confluent des rivières Rouge et Assiniboine en 1938, nécessita de la part de d'Eschambault et de ses collègues, dès 1935, une activité intense et soutenue.

Entre temps, la vie ne suspendait pas son cours. À l'été de 1936, on dévoilait à Letellier le cairn et une plaque commémorative en souvenir de la vieille route de la rivière aux Roseaux et en mémoire de Christophe Dufrost de La Jemmeraye. D'après le Père Antonio Champagne, l'historien de La Vérendrye et du Poste de l'Ouest, l'endroit où fut érigé le monument ne tient pas compte de celui où fut inhumé le neveu du découvreur de l'Ouest. Une carte de 1737 l'indique bien clairement, d'une croix, sur la côte ouest de la rivière Rouge, en face de la décharge de la rivière aux Roseaux. Prud'homme avait supposé que cette croix désignait un poste et avait parlé d'un « fort aux Roseaux ». Un fort là est assez peu probable vu qu'on n'empruntait que rarement la route de la rivière aux Roseaux. Au dévoilement, le président d'Eschambault ainsi que le président Morrison de la Manitoba Historical Society, furent invités à adresser la parole aux quelque deux mille personnes qui assistaient à la cérémonie. C'était la première occasion qu'avait d'Eschambault de faire une conférence historique en français. Les Cloches de Saint-Boniface reproduisirent ses propos qui portaient sur la vie et la carrière de La Jemmeraye.

Le président s'occupait toujours des préparatifs du bicentenaire qu'il fallait fêter avec toute la pompe possible. Il fallait aussi en finir avec le monument, projet vieux de quarante ans. Sous la direction de d'Eschambault, tout alla si rondement, qu'il put convoquer, au nom de la Société historique, une réunion des représentants des principales sociétés nationales, ainsi que des délégués des corps publics et parapublics pour le 2 février 1938 au palais législatif du Manitoba, à deux pas du confluent, en diagonale du fort qu'y avait érigé La Vérendrye. Même le premier ministre de la province, John Bracken, avait accepté l'invitation, mais il dut s'excuser à la dernière minute. Le député Sauveur Marcoux représentait le Manitoba. Tout le monde à la réunion fut d'accord pour célébrer dignement le bicentenaire et on procéda, sur-le-champ, à organiser les comités nécessaires : de direction, de publicité et d'éducation, du programme, de réception et du monument; le tout, sous la présidence d'Antoine d'Eschambault, et unanimement. Pendant les six mois suivants des représentants du Manitoba politique, social, économique, académique et religieux se coudoyèrent pour mener à terme le projet entrepris dans l'enthousiasme général. L'unanimité prévalut quand on en vint à choisir parmi les croquis soumis au comité pour le monument, le dessin du sculpteur Émile Brunet. L'exécution de ce projet s'élèverait à quelque huit mille dollars, estimait-on.

À sa réunion du jeudi 17 À sa réunion du jeudi 17 février, le conseil municipal de Saint-Boniface s'entendit pour offrir comme site du monument le parc Taché, en face de l'Hôpital de Saint-Boniface et qui serait renommé le parc La Vérendrye.

Un pageant historique en trois parties, sur une musique originale de Marius Benoist, des chœurs, dont le Winnipeg Philharmonic, et des troupes de danse folklorique, serait donné à l'auditorium de Winnipeg, pendant la semaine des célébrations menant au dévoilement du monument. On prévoyait des dépenses de 14 000 \$ et des recettes de 17 000 \$. Pour aider à boucler le budget, on demanderait à la ville de Winnipeg de ne pas charger de location pour l'auditorium. Le 13 mai suivant, la ville avisait qu'elle voulait « a part of the profits of the pageant programme to assist in paying part of the rent of the Auditorium during the programme. » Les documents consultés ne permettent pas d'établir comment cette question se solda avec la ville. Quant à la compagnie National Trust, elle prêtait, sans frais, le rez-de-chaussée de son immeuble pour les répétitions du pageant.

Les Clubs Kiwanis de Winnipeg et de Saint-Boniface organisèrent un défilé et « une fête au village » dans le parc Whittier. La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, de son côté, versait pour le monument la somme de 2 100 \$ à partir du fonds recueilli en 1925. La Winnipeg Electric Company donnait le matériel et voyait à l'installation de l'éclairage du monument, le tout d'une valeur de 500 \$. Les deux poteaux portant les phares pouvaient aussi servir de mâts. Quant aux gouvernements, ils avaient contribué un montant total de 7 050 \$ comme suit : Ottawa, 5 000 \$; Québec, 1 500 \$; Manitoba, 500 \$ (le comité avait demandé 1 000 \$); et Trois-Rivières, 50 \$.

Le pageant historique et le programme souvenir réalisèrent un profit de 5 448 \$, tandis que la journée du Club Kiwanis rapportait 2 118 \$ qui, avec 700 \$ provenant de différentes sources, donnait un total de 7 266 \$ de bénéfice. Au départ, les organisateurs avaient reçu 5 025 \$, la souscription de 1912-1914 avec les intérêts. Le 1 970 \$ confié, le 1^{er} juillet 1914, à la Corporation archiépiscopale de Saint-Boniface avait rapporté à trois pour cent par six mois d'intérêt composé, 2 055 \$ au 31 mars 1938. Quant au 1 000 \$ donné par l'archevêque Langevin, le premier donateur de 1912, la lettre qui accompagnait le bilan du fonds déclarait, sans se référer à aucune pièce justificative, qu'il « n'y a pas d'intérêt calculé » sur cette somme. C'est-à-dire que le cadeau de Langevin, qui avait rapporté quelque 1 025 \$ en intérêt durant la période du placement, si l'on calcule selon les conditions faites à la Société pour la balance du fonds, n'aurait rien coûté à la Corporation archiépiscopale, au contraire, il lui aurait rapporté une petite somme!

Quoiqu'il en soit aucune somme d'argent ne peut être mise en parallèle avec le succès remporté par les fêtes et le sentiment de bien-être que la semaine de célébrations avait donné aux organisateurs, aux participants et aux spectateurs. Un soleil radieux collabora en tout. Les témoins parlent encore de la plus belle semaine de septembre jamais vue au Manitoba, et ils ne parlent certes pas uniquement de la température. Même les académiciens étaient comblés. Trois conférences, au moins, durant la semaine, avait contribué à faire avancer les connaissances sur le passé de l'Ouest. Elles étaient données par des membres de la Société. Pierre Picton avait fait un « Historique des forts Maurepas », Donatien Frémont avait parlé des « Missionnaires jésuites compagnons de La Vérendrye », et Samuel Nault avait fait l'histoire des forts érigés à la Fourche, depuis celui de La Vérendrye, en 1738, jusqu'au deuxième fort Garry vers 1835.

De plus, d'Eschambault publiait dans Les Cloches de Saint-Boniface un long essai sur « Le Groupe français au Manitoba », le premier travail de synthèse sur le sujet. L'euphorie fut grande et atteignit son apogée le dimanche après-midi, 11 septembre, lors du dévoilement du monument devant une foule de 20 à 30,000 personnes. Des milliers de spectateurs avaient aussi assisté au pageant. Quelle animation tout cela suscitait parmi les compatriotes de langue et de formation anglaise! Et alors que dans le parc on s'extasiait devant l'œuvre de Brunet, sur la rivière, grâce à l'organisation du Winnipeg Canoe Club, deux cents canots remplis de « sauvages » et de « voyageurs », recréaient l'époque de La Vérendrye.

Comment espérer jamais pouvoir dépasser ce succès de 1938? Tout, l'unanimité des sentiments, le talent, et les éléments s'étaient conjugués et donnés rendez-vous à un moment précis de l'histoire et en un endroit particulier, pour faire de cet événement l'apogée des soixante-quinze ans de la Société historique.

Trente ans plus tard, une ombre paraît au tableau. Le conseil municipal de Winnipeg, durant les fêtes, avait posé sur le pont Norwood une plaque commémorative des anciens forts français. Plaque en français! Et le pont devait dorénavant s'appeler le pont des Forts. Hélas! Il faut consulter les documents pour l'apprendre!

Par contre, les fêtes du bicentenaire firent autant, sinon plus, que la découverte du fort Saint-Charles pour répandre la haute réputation de la Société historique de Saint-Boniface au Canada et à l'étranger. La confiance qu'elle inspira fut telle que Boucher de Montarville de La Bruère, descendant de Pierre Boucher, le fondateur de Trois-Rivières, donna à la Société une lettre autographe de La Vérendrye!

Il n'en fallait pas plus pour commencer à parler concrètement de la création d'un musée historique. La charte de 1907 mentionnait l'établissement d'un musée comme un des objectifs de la Société. Émile Yelle, l'archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, avait à cœur ce projet, il en parla à d'Eschambault qui le présenta au conseil avec sa chaleur habituelle, à la réunion du 18 décembre 1938. Tous furent favorables, et une autre tradition fut inaugurée quand on demanda au président de « trouver un local approprié » pour le musée et d'en établir le coût.

Une innovation fut aussi proposée à la même réunion, celle de demander au membre une cotisation annuelle. On décidait « que tout membre devra payer 1 \$ par année avec l'avantage de recevoir à la fin de l'année une brochure des travaux donnés. » On avait appris, plus tôt, que la Société avait en banque la somme de 826,26 \$, à l'exclusion du surplus des fêtes du bicentenaire et du monument La Vérendrye, surplus qui était placé séparément et ne devait être dépensé que pour augmenter la gloire et la réputation du découvreur. Puis, on félicita le président de sa nomination à la Commission des sites et monuments historiques du Canada « à cause de la part qu'il a prise à la célébration du deuxième centenaire La Vérendrye cette année. » On laissait entendre, sans équivoque qu'il l'avait gagnée et que sa nomination ne relevait pas d'un patronage politique. Sans doute, une autre retombée des fêtes, fut l'invitation à la Société de devenir membre de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences. Le conseil accepta l'invitation.

Mais ni le président d'Eschambault, ni la Société, n'allaient se reposer sur leurs lauriers. Dès le 14 décembre 1938, les deux participaient à une émission de Radio-Canada, diffusée de la crypte de la cathédrale, sur l'histoire de Saint-Boniface. Le programme soulignait, tout à fait dans la tradition de Langevin, les origines françaises de la civilisation et du catholicisme dans l'Ouest canadien.

Les huit réunions du conseil tenues en 1939, font de cette année la plus active, de l'époque d'Eschambault. L'organisation du musée historique y fut pour beaucoup. D'abord on obtint la permission de Mgr Yelle de loger temporairement la collection dans la crypte de la cathédrale. L'aménagement coûterait, estimait-on, à peu près quatre cents dollars, mais le conseil n'autorisa qu'une dépense inférieure à cent dollars, dont la moitié provenait de deux amis de la Société et du musée, Henri Bernard, prêtre de Montréal, et Joseph Harris, gérant de la compagnie Canada Packers. Un comité, composé de Louis Gauthier, architecte, Arthur Cusson et Georges Chavannes, fut nommé pour exécuter les travaux. On remercia ce dernier, tout particulièrement, à la veille de l'ouverture, en le désignant « l'heureux et généreux artisan » du musée. Le 7 mai 1939, une assistance nombreuse se rendait à la crypte pour l'ouverture du

musée de la Société. Un musée qui servirait à quoi? À accentuer et à prolonger, écrivait Noël Bernier, « l'effort d'évocation auquel on venait de se livrer autour du bronze de La Vérendrye. »

Encore une fois, la pensée qui inspirait une réalisation de la Société historique démontre bien que les Langevin, les Prud'homme et les d'Eschambault comprenaient la raison d'être d'une société d'histoire. Celle-ci devait se consacrer à ressusciter et à faire connaître le passé, à propager sa connaissance, à l'évoquer, à le faire revivre et vibrer. Il ne s'agissait donc pas pour eux d'un centre de recherches où l'on disséquait et scruterait froidement les témoignages d'un temps révolu, ni un centre d'études où l'histoire, même celle de son peuple, ne serait que prétexte pour une formation politique ou tout au moins, que méthode pour former l'intellect comme la littérature ou la philosophie. En d'autres mots, pour une société d'histoire, le passé n'est pas une discipline académique, mais une réalité vivante. D'Eschambault et ses prédécesseurs n'auraient jamais confondu l'un avec l'autre, sans pour autant écarter les spécialistes. Il l'affirmait, vers 1948, en disant « Je deviens convaincu que la Société doit être un groupement de gens sinon éminents spécialistes du moins d'étudiants qui échangent leurs vues. »

Durant 1939, le conseil se pencha sur les conditions à remplir pour maintenir la légalité de la charte. Les avocats Nault, Bernier et Prud'homme, membres de la Société, recommandèrent de ne point faire de rapports au gouvernement pour la garder en vigueur puisqu'il serait « toujours temps de faire ces démarches, si le besoin en surgissait. »

Cinquante nouveaux membres furent élus durant l'année. Mentionnons au hasard : Ernest Guertin, propriétaire de Western Paints Limited, Brunelle Léveillé, gérant de La Liberté, M. Alphonse Monnin, comptable, et évidemment le quota habituel de notables.

À signaler, de plus, la participation de la Société à un concours organisé par l'Association d'éducation en offrant un prix de 25 \$ pour « encourager aussi une jeune artiste de Lorette, Noëlla Gauthier : La Société lui confiait « la confection des portraits » de Provencher et de Belcourt. Mais le conseil pria le président de répondre oralement à la Rde sœur Luc d'Antioche au sujet d'une demande de bourse pour cours universitaire de jeunes filles de l'Institut collégial Saint-Joseph. »

À la réunion du 26 mars 1939, le conseil demandait à Guillaume Charrette de diriger un comité chargé « d'aller interroger les anciens du pays, dans nos paroisses et de recueillir leurs souvenirs du passé. » L'année suivante, lors de l'inauguration d'un cairn commémorant le chemin Dawson à Sainte-Anne-des-Chênes, cinq anciens parlèrent de leurs souvenirs de la construction de cette route, des colons ou des difficultés qu'elle offrit à ceux qui l'avaient emprunté. On avait mis en pratique le projet de faire parler les anciens à Saint-Boniface même, en mars et avril 1939, quand Noël Bernier et Arthur Cusson livraient leurs souvenirs aux auditeurs attentifs des premières réunions-causeries annuelles. La première année, il y en eut trois, qui portèrent toutes sur Saint-Boniface. Elles furent très goûtées par des auditoires de quelques deux cents personnes. Pendant les premières années, on s'arrangea pour qu'il y ait trois ou quatre conférenciers qui se partageaient le temps d'une soirée. Il leur fallait souvent répondre à des questions qui portaient d'un peu partout de la salle et qui n'étaient pas sans contribuer à faire surgir des renseignements introuvables dans des paperasses d'archives. Le conseil se proposait de publier, sous le titre général du « Vieux Saint-Boniface » un condensé de toutes les

conférences données sur Saint-Boniface. Bien qu'un certain nombre de celles-ci aient été publiées dans Les Cloches de Saint-Boniface ou ailleurs, le projet lui-même demeura sans suite.

À la réunion du 26 mars, le conseil demandait à Guillaume Charrette de diriger un comité chargé « d'aller interroger les anciens du pays, dans nos paroisses et de recueillir leurs souvenirs du passé. » On mit ce projet en pratique à Saint-Boniface même, en mars et avril, quand Noël Bernier et Arthur Cusson livraient leurs souvenirs aux auditeurs attentifs des premières réunions-causeries annuelles. En 1939, il y en eut trois qui portèrent toutes sur Saint-Boniface. Elles furent très goûtées par des auditoires de deux cents personnes en moyenne.

Il revint au président d'Eschambault de lancer la série en parlant du Saint-Boniface primitif et de l'Ouest en général. Il enleva la vedette à Kelsey, soi-disant le premier blanc à voir le bison, en 1690. Une carte datant de 1658, à Paris, avait, paraît-il, comme illustration le bison paissant l'herbe des plaines de l'Ouest. Les autres causeries traitaient de l'histoire religieuse de Saint-Boniface, de celle des chœurs de la cathédrale, des Métis, des fanfares, de l'histoire municipale, et du premier chemin de fer. Cette dernière devait aussi servir de dossier pour accompagner la demande, à la Commission des sites et monuments historiques du Canada, « d'apposer une plaque commémorative à l'endroit de la rue Provencher, à St-Boniface, où arriva, en 1877, le premier convoi de chemin de fer de l'Ouest. »

L'année 1939 se terminait avec une balance en banque de 525 \$. Le conseil autorisait l'attribution de 300 \$ « pour aider l'impression de l'Histoire de Fannystelle » de Noël Bernier. Quant à la décision de l'année précédente de demander aux membres de payer une cotisation, le conseil l'abrogeait pour le moment. Au chapitre des finances, un espoir perçait à l'horizon, le 3 mai 1940. Le gouvernement Bracken annonçait l'allocation de 150 \$ pour les publications de la Société et promettait « de continuer à payer le tiers de nos publications, avec maximum de 150 \$. » La publication de l'histoire de Fannystelle coûterait 365 \$, tandis que celle de Saint-Malo, qui avait été rédigée par un comité paroissial, coûterait 327 \$. La Société les livrait au public en marge du cinquantenaire de ces paroisses. Ainsi recommençait-ton, de façon spectaculaire, les publications de la Société.

Quant aux conférences, elles se poursuivaient, en s'éloignant cependant de l'histoire de Saint-Boniface, et en admettant pour la première fois une femme à la tribune. Eugénie Dubuc vint raconter l'histoire de la famille Desautels. Depuis les débuts, ces soirées se tenaient à l'Institut collégial Saint-Joseph.

La Société continuait à se mêler de la vente du site du fort Saint-Charles à l'état du Minnesota, même si ce n'était effectivement pas de son ressort. Les Américains voulaient y construire une réplique du fort. La question ne relevait que des autorités diocésaines, mais on se sentait libre de recommander « de passer les titres aux Américains, puisque le diocèse n'a pas d'argent pour entreprendre de pareils travaux. » À la réunion suivante, le conseil apprenait que les autorités diocésaines « avaient approuvé les négociations avec le Minnesota. »

La Société des années '40 se préoccupa beaucoup de faire des recommandations à la Commission des sites et monuments historiques du Canada sur qui elle semblait se fier pour faire de l'éducation populaire par l'entremise de monuments et plaques commémoratives.

On élit des membres pour la dernière fois selon le mode prescrit dans la charte à la réunion de l'automne 1941. L'année précédente, le père Martial Caron, recteur du collège, avait été élu et, en 1941, le père Antonio Champagne, historien, et son frère, Fernando, poète, l'étaient à leur tour. Les autres élus furent cinq clercs dont Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de la cathédrale, et le curé Sylvio Caron de Saint-Jean-Baptiste. À la même réunion « une cotisation annuelle de cinquante sous [sic] par membre fut votée pour créer de nouvelles ressources à la Société ». Cinquante-cinq membres d'en acquittèrent la première année, et soixante-quatre, la deuxième. La cotisation augmentait à un dollar par année trois ans plus tard, soit en . Mais la plus grande innovation de ces années se fit dans la composition de l'ensemble des membres et revient à l'assemblée annuelle du 25 novembre 1945 où il fut « résolu à l'unanimité que les Dames désormais deviendraient membres de la Société. »

Les assemblées annuelles des années '40 attirèrent en moyenne une trentaine de membres. Par contre, environ deux cents personnes continuent à fréquenter les réunions-causeries. Ces soirées étaient uniques en leur genre au Manitoba, jusqu'en 1944, quand la Manitoba Historical Society se réorganisa après une deuxième période d'inactivité. Tout en admettant que l'intrus télévisé ne monopolisait pas encore l'attention même assoupie des gens et qu'il n'en coûtait rien pour assister aux soirées de la Société, celle-ci parvenait à se gagner un auditoire grâce, sans doute, à la collaboration de conférenciers intéressants, à cause aussi du sujet traité, et de sa présentation. L'historien du cinquantenaire parle de « quelques saisons de conférences qui furent brillantes... Ce ne furent pas surtout des travaux de grande documentation. Pas grand appareil scientifique. Parfois simples souvenirs personnels, mais si bien présentés presque toujours. » Et entre autres, il se rappelait avec émotion Guillaume Charrette, et son « histoire anecdotique des souvenirs de vieilles traditions, de vieilles coutumes, de vieux folklore métis ». Il avait un mot aussi pour Honorius Daigneault et ses souvenirs personnels présentés avec charme, et pour Noël Bernier, dont les souvenirs du vieux Saint-Boniface avait été un véritable régal.

Le printemps de 1941 fut marqué par une grande campagne qui visait à dénicher documents, objets, photos, légendes, chansons, contes, et quoi encore! De l'ancien temps. On distribua aux quatre coins de la province une circulaire rédigée par le président d'Eschambault dans le but d'alerter le plus grand nombre possible de personnes à la préservation de leur patrimoine. Une vingtaine d'années plus tard, une deuxième campagne d'envergure semblable, et organisée par Mme Irène Lane, la première femme à devenir secrétaire de la Société, se servit de la même circulaire, ce qui n'était sans lui donner au départ une certaine légitimité. Le succès de la première campagne fut plus que satisfaisant, d'autant plus que la famille Riel remettait au musée le cercueil de Louis Riel, ses étrières, la sabre que le comte de Selkirk avait donné à Jean-Baptiste Lagimodière, et le fer à repasser de Marie-Anne Gaboury. Le gouvernement manitobain, de son côté, donnait aux archives de la Société l'index des documents de Selkirk déposés aux archives publiques du Canada.

Quant aux publications, on se limitait à acheter mille exemplaires de la conférence prononcée à Saint-Boniface, le 11 novembre 1944, par Lionel Groulx et traitant de la carrière de Louis Riel pour marquer le centenaire de la naissance du fondateur du Manitoba. De plus, on décida de publier une nouvelle édition de la biographie de Marie-Anne Gaboury de Georges Dugas, avec notes et corrections de Pierre Picton.

L'assemblée annuelle de 1945 apprenait aux membres que « grâce à la générosité de la compagnie de la Baie d'Hudson, les monuments funéraires de Georges d'Eschambault et de John Rowand », anciens employés de la compagnie inhumés dans le cimetière de la cathédrale, avaient été restaurés à la demande de la Société.

Il n'y eut pas de réunions-causeries durant l'hiver de 1946-1947. On les remplaça par une série de causeries à CKSB [le premier poste de radio qui diffusa en français dans l'Ouest canadien] sous le vocable « Le Manitoba français à vol d'oiseau... » Il s'agissait d'historiques de paroisses, qui passaient sur les ondes deux fois par semaine, et qui suscitèrent beaucoup d'intérêt.

À l'assemblée annuelle du 16 avril 1947, on proposa de réorganiser la Société en formant différents comités responsables soit du recrutement, de généalogie, ou de recherches de documents manuscrits, iconographiques ou oraux. Il avait été question de la formation de comités à la réunion du 11 novembre 1941, mais cette idée « fut laissée sous considération ». Six ans plus tard, il était toujours urgent de venir en aide au président d'Eschambault qui faisait ce que les autres ne s'offraient pas à faire, c'est-à-dire, presque tout.

Il ne faut donc pas se surprendre d'un certain essoufflement du président. En plus de remplir ses responsabilités de prêtre, il donnait beaucoup de temps à la Société canadienne de l'enseignement postsecondaire, fondée en 1941, grâce à une allocation de la fondation Carnegie, et visant à l'implantation de l'artisanat au Manitoba français. En même temps il poursuivait ses recherches en histoire, quoiqu'on lui reprocherait, de temps à autre, de n'être pas exhaustif dans ce domaine et de livrer ses conclusions au public avant qu'elles ne soient suffisamment appuyées. En 1941, il rédigeait une longue étude sur les Voyageurs dont il fit lecture devant la Société et qui fut publiée par la suite dans le Canada français, la revue de l'Université Laval. Puis, en 1945, l'année du centenaire de l'arrivée des Oblats dans l'Ouest canadien, d'Eschambault fit son entrée à la Société canadienne d'histoire de l'église catholique en y livrant le fruit de ses recherches sur « La Compagnie de la Baie d'Hudson et l'effort missionnaire ». Devant la section anglaise de la même société, quatre ans plus tard, il parlerait de « La Vérendrye and his Work of Discovery ». Les grands sujets ne l'empêchaient pas de se consacrer aussi aux petits. Il étudiait à fonds, en 1942, la vie et la carrière de son grand-oncle, Georges d'Eschambault, employé puis facteur-en-chef de la Compagnie de la Baie d'Hudson et père d'une nombreuse famille d'ascendance métisse, dit-on.

De leur côté les honneurs lui imposaient exigences et responsabilités. En 1947, d'Eschambault fut élu président de la prestigieuse Société historique du Canada. Inutile d'ajouter qu'il est le seul Franco-Manitobain à avoir occupé ce poste. L'année suivante, son adresse présidentielle portait sur « Cent ans de gouvernement à la Rivière-Rouge ». En 1949, il fut invité à donner des cours à l'Université de Montréal sous les auspices de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

Entre temps, la Société historique souffrait d'un peu de négligence. De novembre 1943, à novembre 1945, il n'y eut aucune réunion-causerie. Il faut dire cependant que la Société et ses membres prenaient part aux centenaires, en 1944, de l'arrivée des Sœurs Grises à Saint-Boniface, et, en 1945, de celle des Oblats. Elle avait aussi été co-commanditaire de la conférence de Lionel Groulx sur Louis Riel, en 1944. Puis, sous ses auspices, un groupe intéressé en généalogie s'était rencontré à deux ou trois reprises avec beaucoup de succès. En même temps, d'Eschambault et Picton continuaient à se partager les nombreuses recherches à faire pour

répondre aux demandes croissantes de renseignements sur l'histoire de l'Ouest qu'on adressait à la Société. Par contre, pas d'assemblée annuelle en 1946, ni en 1948.

La Société connut un renouveau, en 1949, alors que l'exécutif se rencontrait six fois. À la deuxième réunion de mai, on discuta de moyens à prendre « pour activer et rendre plus intéressantes les prochaines réunions des membres ». À la réunion d'octobre « on est d'accord que ceci pourrait se faire par le moyen de causeries suivies de questions et discussion libres ». En avait-on abandonné l'habitude?

Toujours est-il, qu'on décida aussi qu'il y aurait « présentation à l'écran de films de genre historique » à la célébration, le 26 mai 1949, fête de l'Ascension, du centenaire de l'obtention de la liberté du commerce, donc de la fin du monopole commercial de la Compagnie de la Baie d'Hudson à la Rivière-Rouge, grâce aux efforts des Métis sous l'impulsion de Georges Belcourt et de Louis Riel, père. L'événement avait eu lieu en la fête de l'Ascension, en 1849. La présentation de ce film à la réunion-conférence de mai 1949 marquait le commencement d'une tradition qui durerait une vingtaine d'années. On continua de présenter, après la conférence, des films, ou autres montages visuels, touchant le sujet de la conférence ou un événement dont on tenait à marquer la commémoration. Les soirées de la Société prirent donc un double aspect, audio et visuel, bien avant que cette approche ne soit devenue vogue. Mme Irène Lane, ainsi que Henri Lane, furent pendant une quinzaine d'années, les responsables de ces divertissements instructifs qui ne manquèrent pas de faire sauter la cote d'auditeurs aux soirées de la Société historique. On se souviendra en particulier de leur film fixe, avec texte parlé, sur Louis Riel. À la soirée de l'Ascension, la Société avait invité la Manitoba Historical Society; Harold Knox, son représentant une conférence fort remarquée sur l'événement, tandis que Guillaume Charrette traitait du sujet en français.

L'année se termina avec un autre anniversaire, le deuxième centenaire de la mort de La Vérendrye, le 5 décembre 1949. De nouveau la Manitoba Historical Society fut invitée et son conférencier, William Douglas, parla du découvreur, en anglais, tandis que d'Eschambault en faisait autant en français. Louis Souchon de CKSB prépara un sketch pour la radio et l'Association d'éducation, par une lettre circulaire, invitait les écoles à solenniser la mort de La Vérendrye. L'anniversaire suscita un renouveau d'intérêt. Le Board of Trade de Kenora écrivit à la Société pour s'enquérir de l'endroit précis où avait été tués Aulneau et ses compagnons afin y ériger une plaque commémorative. Sur les entrefaites, on apprenait qu'une demoiselle Aulneau, en France, « aurait en sa possession des lettres documentaires qui pourraient nous être utiles ». Le président d'Eschambault lui écrivait pour lui offrir d'acheter ces documents relatifs au Père Jean-Pierre Aulneau.

Le temps du président et du conseil de la Société, était aussi accaparé par certains problèmes qui s'imposaient et qui exigeaient une solution. Les finances inquiétaient toujours, et l'absence de fonds ralentissait les progrès de la Société. On augmenta, en 1944, la cotisation à un dollar, mais l'année suivante seulement douze membres le payèrent. Quatre ans plus tard, en 1949, il ne restait que 35 \$ en caisse quand une allocation de 200 \$ du gouvernement provincial et des cotisations de 45 \$ augmentèrent les réserves et donnèrent une lueur d'espoir. En plus des allocations du gouvernement et le revenu modique de la vente des publications, seul un plus grand nombre de membres, payant une cotisation annuelle, pouvait augmenter sensiblement les ressources de la Société. À la réunion de novembre 1945, « M. le Président exhorte les membres de faire du recrutement de sorte de porter à 100 le nombre de ses membres ». Les

résultats ne furent pas satisfaisants et le conseil revint sur la question, en 1947, et de nouveau, en 1949, alors que la possibilité d'une campagne pour recruter de nouveaux membres « est renvoyée à plus tard ». Mais on décida de faire appel auprès des anciens membres afin qu'ils renouvelassent leur adhésion. « Aussi, il est suggéré qu'un moyen efficace d'intéresser les membres de la Société serait de leur présenter l'historique de la Société... » On verrait donc à la faire rédiger, mais le projet n'eut pas de suite. D'Eschambault ramena la question de recrutement sur le tapis, à la réunion du 20 octobre 1949, pour suggérer que chaque membre de l'exécutif, au moins, se fasse un devoir de recruter un nouveau membre. Mais à l'automne de 1951, la situation n'était guère plus reluisante. Le montant en caisse n'était que de 1,32 \$. Au printemps de '52, l'allocation du gouvernement et le paiement de quatorze cotisations avaient augmenté ce chiffre de 214 \$. Comme les dépenses totalisaient 175,09 \$, il ne resterait en caisse que 40,23 \$. Et c'était l'année du cinquantenaire de la Société! À la réunion du 29 octobre 1952, on décida donc de faire un emprunt de 100 \$ à la Banque canadienne nationale.

De leur côté, la bibliothèque, les archives et le musée n'en finissaient pas d'exiger plus d'espace et un local plus accessible « pour pouvoir y travailler et y réunir les livres et les documents élémentaires ». En avril 1949, « Il est décidé d'aménager un bureau spécial qui serait ouvert aux amateurs et aux étudiants, dans la salle de la bibliothèque française de Saint-Boniface. On demande à M. l'abbé Picton de voir à ce qu'une liste complète des ouvrages, revues, journaux, etc., de la Société historique soit compilée, et que des étagères soient érigées dans le nouveau local pour y recevoir ces documents. » Trois semaines plus tard, une lettre du procureur diocésain, Clovis Saint-Amant, donne accès à la bibliothèque de l'Archevêché pour en sortir ce qui appartient à la Société. La transaction n'allait évidemment pas se faire facilement et sans heurt! C'eût été trop beau! À la réunion de novembre 1949, « M. le Président nous fait lecture de la correspondance qu'il a entretenue avec Mgr Cabana concernant la possibilité de faire un relevé des maints volumes de notre Société qui sont à l'Archevêché. Pour le moment cette question reste indéterminée. » Des compilations, dont la Société ne semble pas avoir été responsable, rendait difficile le rapatriement de ses collections. À la réunion de mars 1950, un an après les premiers pourparlers, l'exécutif apprenait que d'Eschambault avait « finalement réussi à obtenir permission de faire déménager nos volumes des archives de l'Archevêché ». Il dut se faire, ce déménagement, par la suite. Ce n'est qu'en décembre 1951, que « les membres disponibles de notre société sont... invités... à prêter leur concours et se rendre au local de la société, le 5 janvier après-midi, pour classer et cataloguer les livres qui s'y trouvent. » Le 6 décembre 1952, l'historien du cinquantenaire déclarait : « Encore que la plupart des livres soient de l'archevêché, il est beaucoup plus facile de faire la distinction du tien et du mien que dans les archives. Ce n'est pas tout à fait catalogué, mais le catalogue est commencé. » Quant aux archives, la situation était plus délicate encore. Les paroles fatidiques de l'historien du cinquantenaire n'ont rien perdu, en 1977, de leur impact et de leur actualité. Voici ce qu'il disait : « [Les archives] sont déposées à l'archevêché où il y a déjà des archives très importantes. On ne saurait trouver dépôt plus sûr. Cependant, elles ne sont pas classées et il serait bien difficile de distinguer certaines pièces qui sont nôtres d'avec celles de l'archevêché. À certains moments cela pourrait être un assez sérieux inconvénient. Il faut dire que tel inconvénient ne viendrait pas seul. » Le musée de son côté, était, au printemps de 1949, « en friche, faute de temps et de personnel. » En décembre 1952, on espérait qu'il reverrait le jour et on croyait pouvoir annoncer « des jours prometteurs pour notre musée. »

Dès décembre 1951, un comité était formé pour étudier les moyens à prendre pour fêter dignement le cinquantenaire de la fondation de la Société. Le comité fit part de son programme

à la réunion d'octobre 1952. On pensait organiser une journée historique pour le 6 décembre suivant. Elle eut lieu en effet, et on ne peut s'empêcher de la juger telle vingt-cinq ans plus tard; mais, en 1952, c'était une journée d'histoire qu'on organisait, sans savoir si elle deviendrait historique. Il y aurait durant la journée, six conférences. La première fut consacrée à l'histoire de la Société; la deuxième, à la découverte du fort Saint-Charles; la troisième, aux richesses de l'histoire du Manitoba français; et la quatrième, à l'histoire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste qui fêtait pour sa part le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. En soirée, le président d'Eschambault traita des fondateurs de la Société, c'est-à-dire, de Langevin et de Prud'homme. La sixième conférence, sur les publications de la Société, fut suivie des hommages des sociétés sœurs, la Manitoba Historical Society et la Société historique métisse. Plus de quarante-cinq personnes s'étaient inscrites dès la séance du matin et le nombre alla grandissant durant la journée. À tous les points de vue, la journée d'histoire fut des plus enrichissantes.

C'était avec beaucoup d'optimisme qu'on envisageait l'avenir. En 1952, on ne pouvait que regarder de l'avant. La Société avait atteint, avec plus ou moins de succès, tous les objectifs prévus dans sa charte de 1907, c'est-à-dire, « for the purposes of promoting the study of the history of Canada, to make searches and investigations re landmarks, forts, historic buildings and sites and past events relating to same particularly those concerned with the Province of Manitoba; to erect suitable buildings or monuments thereon, to collect, preserve and publish manuscripts relating to history, sciences, antiquities, Indian traditions, customs, curiosities and specimens of natural history; to form a library and museum and to promote generally historical researches.”

Dans l'avenir, il faudrait raffermir et confirmer ces objectifs en trouvant, pour eux et la Société, un local où le tout serait logé à l'épreuve des éléments, oui, mais surtout à l'épreuve de la changeante nature humaine qui, dans l'enthousiasme d'un moment, crie bienvenue, pour maugréer par après quand partiront-ils avec leurs guenilles!